

PLAN DE RELANCE SOCIO-ÉCONOMIQUE

RENCONTRE NATIONALE LES 16 ET 17 AOÛT PROCHAINS

Page 16

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6740 - JEUDI 16 JUILLET 2020
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

PROCÈS TAHKOUT

De lourdes peines prononcées

Page 5

RETOUR SUR LA QUESTION MÉMORIELLE

LA COLONISATION EST-ELLE PARDONNABLE ?

Alors excuses officielles ou seulement reconnaissance et réparation ? Faut-il s'y résigner à rapatrier les archives, le patrimoine confisqué et les trésors pillés ? Il va sans dire que si aujourd'hui l'État algérien a consacré une journée nationale à la mémoire, et à lancer un média lourd dédié à l'histoire du pays, cela veut dire que la bataille mémorielle sera longue et certainement parsemée d'embuches. Dans ce dossier le Jeune Indépendant ouvre ses colonnes aux historiens et aux chercheurs pour participer à un débat qui n'est pas des plus faciles mais qui est assurément nécessaire.

- *Près de 86% des Français hostiles aux excuses*
- *Kitouni Hosni :«Nous avons avec la France des conflits hérités de la période coloniale»*
- *Mohamed Arezki Ferrad :«Le règlement de la question mémorielle devrait passer par l'incrimination de la colonisation»*

Lire dossier Pages 2,3, 4 et 5



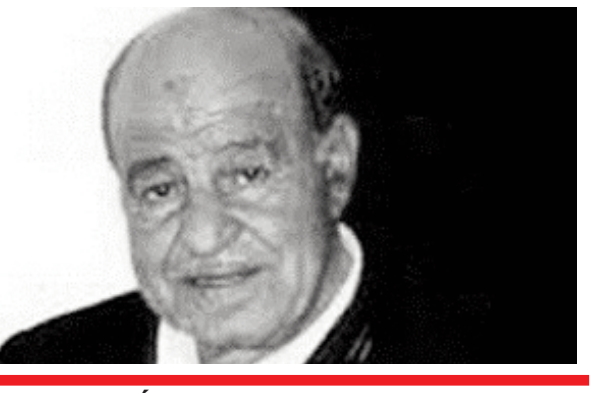
CORONAVIRUS

554 nouveaux cas, 441 guérisons et 12 décès en 24h

Page 16

PORTRAIT D'ARTISTES À ALGER

L'hommage à Mohamed El Badji



Page 11

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

POUR SON ABJECT PASSÉ COLONIAL EN ALGÉRIE

La France aura-t-elle le courage de s'excuser ?

L'historien français Pascal Blanchard l'a dénoncé à maintes reprises ; seule la France, parmi les puissances européennes colonisatrices d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, ne dispose pas de musée pour retracer son passé colonial. Son hypothèse de travail : les Français n'assument pas ce passé douloureux pour les peuples colonisés et préfèrent s'accrocher aux mythes de la Grandeur de l'Empire, des mythes encore magnifiés dans les manuels scolaires et dans l'imaginaire collectif.

Partant de ce postulat, il est aisé de comprendre et de décrypter le comportement de la majorité des Français, élevés selon un récit négationniste concernant la révolution algérienne et l'indépendance de cet Etat conquis par le biais de massacres collectifs à partir de 1830. C'est ainsi que nous pouvons déceler le complexe algérien, durablement encré dans l'inconscient collectif français, 58 ans après le recouvrement de la souveraineté nationale en 1962.

Quid des excuses de la France pour son passé génocidaire en Algérie ? Cette revendication qui revient depuis des années sur la bouche des officiels algériens comme un leitmotiv, une condition pour normaliser les relations algéro-françaises, peut-elle être comprise comme un rêve inaccessible sensé apaiser les mémoires de ce côté de la Méditerranée. Etant donné l'obstination française à refuser de regarder en face cette histoire commune, il sera donc vain d'espérer un changement d'attitude de l'autre côté de la Méditerranée.

La logique veuille que la mémoire collective algérienne continue d'entretenir le martyr de tout un peuple qui a subi une entreprise systématique d'acculturation, d'aliénation et de génocide. Ce martyr célébré par le peuple algérien ne se contentera pas de vagues et hypothétiques excuses qui d'ailleurs ne viendront pas. Les 132 années de crimes contre le peuple algérien, de crimes contre



l'humanité n'ont pas besoin d'être pardonnées. Ils sont par définition impardonnables ! L'Algérien qui a vécu dans sa chaire ces meurtrissures et ces abominations n'a, au fond, pas besoin d'excuses ni de repentance, pas plus qu'un Arménien vis-à-vis des Turcs ou des Russes vis-à-vis des Allemands.

En allant de l'avant, l'histoire n'excuse pas et ne pardonne pas, elle s'écrit, elle s'égrène en cultivant la mémoire collective qui s'entretient en accumulant les expériences, les bonheurs comme les tragédies. L'histoire de l'Algérie est le récit d'une épopée anticoloniale contre une entreprise que tous les partis français avaient encouragé, de l'extrême droite à la gauche communiste. Ce sont donc deux récits que tout oppose, car inconciliables. La violence du colonisé s'est élevé contre la violence du colonisateur, pour reprendre un concept fanonien. L'exigence algérienne d'excuses françaises ne peut effacer les crimes coloniaux encore moins le mythe des bienfaits de la colonisation.

A la violence physique, matérielle s'est substitué la violence symbolique, celle des récits et des mémoires. Et cette forme de violence est autrement plus complexe que la première. L'Algérie n'oubliera pas les affres de la colonisation, ça fait partie de son imaginaire et de la construction du récit national. Pas plus que la France ne pourra assumer sans complexe son passé très peu glorieux en Algérie, c'est le dernier vestige de sa chimérique grandeur passée.

L'avenir se perçoit avec lucidité, courage et passion. Ce triptyque permet aux peuples de se projeter. Si le peuple algérien peut puiser dans son passé pour le faire, et il a une chance unique en son genre pour les peuples du Tiers-Monde, le peuple français semble prisonnier d'une grandeur passée.

Mahmoud Benmostefa

ENTRETIEN AVEC L'HISTORIEN MOHAMED AREZKI FERRAD :

«Le règlement de la question mémorielle devrait passer par l'incrimination de la colonisation»

LA QUESTION mémorielle entre l'Algérie et la France revient au-devant de la scène nationale et ne cesse de susciter un tollé sur la manière dont il faudrait procéder pour un règlement définitif de ce dossier sensible et récurrent. L'historien Mohamed Arezki Ferrad, voit dans cet entretien accordé au JI que l'incrimination de la colonisation devrait être le premier pas à effectuer dans la question de la mémoire. Il souligne que les massacres perpétrés par l'agresseur français devront être classés comme crimes contre l'humanité.

Le Jeune Indépendant : La question mémorielle refait surface ces derniers jours et suscitent de vives polémiques dans les médias nationaux et français. Que pensez-vous de la question des excuses que devrait présenter la France à l'Algérie pour son passé colonial, d'autant que le président Abdelmadjid Tebboune l'avait évoquée de manière presque directe ?

Mohamed Arezki Ferad : premièrement, le dossier de la mémoire ne pourrait être surmonté dans notre démarche de construire de nouvelles relations avec la France. Il est vrai que les intérêts des deux pays nécessitent d'ouvrir une nouvelle page basée sur le respect mutuel entre les deux Etats souverains. Mais, il est impossible pour toute personne sage de concevoir cette nouvelle relation sans trouver la solution définitive au problème de la mémoire. Pour moi, le citoyen, fils de chahid, frère d'un chahid et docteur en histoire ce problème de mémoire équivaut l'ensemble des crimes commis par le colonialisme français. Ces barbaries devraient être intégrées dans les crimes contre l'humanité. C'est pour cela, il faudrait d'abord commencer par le début, car en demandant des excuses de la part de la France, le président Tebboune est allé directement à la fin du dossier de la mémoire. Le début étant de promulguer une loi incriminant la colonisation et la considérer comme un crime contre l'humanité. L'occupation française qu'avait subie l'Algérie est unique du genre. De par le monde, il y a trois pays qui ont vécu ce genre de colonialisme aussi atroce ; l'Algérie, l'Afrique du sud et la Palestine. Son atrocité a été résumée par l'historien français Olivier Le Cour Grandmaison dans le titre de son ouvrage ''Coloniser, exterminer : Sur la guerre et l'Etat colonial''. Il est donc inconcevable de s'attendre à ce que l'Etat français présente des excuses alors que la première des choses qu'il faudrait faire dans le dossier de la mémoire est que l'Etat algérien incriminera officiellement la colonisation.

Quant au peuple français de 2020, il est innocent de ce qu'a été commis et la responsabilité morale de ces crimes incombe à l'Etat français. À ce propos, je tiens juste à signaler, en toute modestie, que j'ai été le premier à avoir demandé l'incrimination de la colonisation en proposant un projet de loi en 2001 lorsque j'ai été député au parlement. Et puisque le pouvoir n'a pas de légitimité populaire et puise son existence de sa relation avec la France (certains responsables se font soigner en France et y procèdent des biens immobilier), ces responsable ont alors tout fait pour entraver le projet que j'avais proposé. En 2005, les députés français avaient promulgué la loi glorifiant le colonialisme, suite à laquelle les autorités algériennes avaient riposté. Avant cette réaction, mon projet de loi était une action qui a été suivie par d'autres initiatives telle que celle du mouvement Islah en 2005 et la proposition du FLN en 2008. Il y a plus d'une semaine, j'avais évoqué la question de la mémoire dans un média national, où j'avais souligné l'impératif d'associer, de part et d'autre, des spécialistes en Histoire afin d'épauler les politiques dans le règlement de ce dossier. Effectivement, cette proposition semble avoir eu un écho et la présidence de la République cherche en ce moment à faire appel à des historiens dans le règlement de la question mémorielle avec la partie française. Du côté français, Emmanuel Macron a choisi l'historien Benjama Stora pour cette mission. L'autre question qu'il faudrait régler étant les archives. La souveraineté algérienne reste incomplète du moment où nos archives n'ont pas encore été récupérées. L'indépendance veut dire la souveraineté et dans ce cadre le peuple veut restituer les archives.

Le journal français Le Figaro avait lancé un sondage d'opinion sur son site électronique. La question est de savoir si la France doit formuler des excuses officielles pour son passé colonial. Les résultats de ce sondage montrent que 86% des participants sont contre la formulation d'excuses officielles. L'opinion publique française reste hostile à ces excuses. Qu'en pensez-vous ?

Ce sondage exprime une position émotionnelle et non raisonnable. Le président français, Macron avait affirmé que ce qu'a été commis en Algérie durant la période coloniale sont bel et bien des crimes contre l'humanité. Nous constatons un décalage entre la position du président et les résultats de ce sondage. Sachant que le Figaro n'est pas un quotidien neutre et constitue un porte-voix de la droite française. Ceci dit, le résultat aurait été différent si le sondage a été fait par un média d'obédience communiste. Et pour ne pas induire en erreur l'opinion publique nationale par ces résultats, il convient d'expliquer que l'opinion française est divisée sur la question de la mémoire. La gauche française est pragmatique et dénonce le colonialisme tout comme l'écrivain Olivier Le Cour Grandmaison. À mon avis, le règlement de ce dossier devrait passer par la promulgation d'une loi d'incrimination la colonisation et si on prend pour exemple la guerre franco-allemande lors de la deuxième guerre mondiale, cette dernière avait engendré une grande hostilité entre les deux peuples. Mais ils ont pu surmonter ce problème après avoir incriminé le nazisme. C'est cet acte de reconnaissance qui pourrait aboutir à l'amélioration des relations entre les deux pays.

Pensez-vous que 132 ans d'occupation, de spoliation, de massacres et de déplacement de personnes, pourraient être effacés par de simples excuses ?

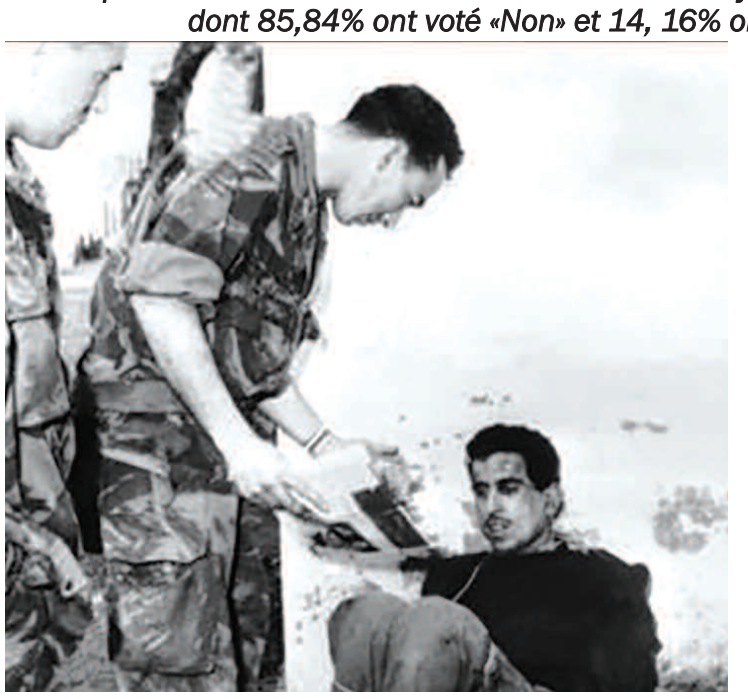
Ces excuses seront symboliques, il ne faut pas oublier qu'il s'agit des sacrifices de plus de cinq millions de martyrs. Il faut aussi savoir que l'idée de l'Holocauste est une invention française qui a inspiré Hitler et les nazis. Parmi les plus horribles Holocaustes perpétrés en Algérie était celui du 1845 contre toute une tribu qui a été brulée vive dans une grotte aux montagnes de Barachiche à Mostaganem. De même, la France qui revendique aujourd'hui de la Turquie de reconnaitre ses crimes commis contre les Arméniens en 1913, oserait nous demander de déchirer la page de la mémoire. C'est inconcevable !

Entretien réalisé par Aziza Mehdid

SELON UN SONDAGE DU *FIGARO*

PRÈS DE 86% DES FRANÇAIS HOSTILES AUX EXCUSES

Les Français rejettent toujours l'idée de la formulation d'excuses officielles pour le passé colonial de la France. C'est ce qu'ont affirmé les résultats d'un sondage d'opinion en ligne lancé par le journal français* le Figaro *la semaine dernière. Le sondage pose la question suivante aux internautes : la France doit-elle s'excuser pour son passé colonial, comme le demande l'Algérie ? Ce sondage est adressé aux abonnés à sa version numérique. Selon les résultats annoncés sur le site du journal, le nombre des votants a atteint 198 177 voix, dont 85,84% ont voté «Non» et 14, 16% ont voté «Oui».



Visiblement, la grande partie des voix exprimées refuse que la France s'excuse officiellement de l'Algérie pour son passé colonial. Quant aux motifs avancés dans les commentaires des internautes ayant réagi à ce sondage, ils varient et versent, grosso modo, dans la justification des actes commis par leurs pères dans un contexte historique de guerre qu'ils qualifient de «spécial», où il y a eu «des victimes de part et d'autre» !

Ce sondage d'opinion est sans aucun doute loin d'être anodin. Il intervient dans un contexte général particulier marquant les relations entre Alger et Paris et le choix du Figaro de ce timing, soit le 5 juillet, en dit long sur la visée du sondage.

Il a été lancé le lendemain de l'entrevue accordée par le président de la République Abdelmadjid Tebboune à la chaine de télévision française publique France24 à l'occasion du 58ème anniversaire de l'indépendance de l'Algérie où cette question a été évoquée. Le président Tebboune avait considéré alors que la restitution d'une partie des restes mortuaires des résistants martyrs, deux jours avant cette interview, est «une demi-excuse par la France».

Du côté d'Alger, les hautes autorités ont qualifié ce pas de «positif» de la part de la France officielle actuelle, rappelant à maintes occasions que le président Emmanuel Macron a fait part de «sa volonté de relancer des relations bilatérales entre les deux pays sur des bases solides et durables».

Le Figaro qui a presque deux siècles d'existence est plus ancien quotidien de la presse française et l'un des grands médias composant le paysage médiatique de l'Hexagone. Il appartient au groupe de presse la Société du Figaro et adopte une ligne éditoriale s'inscrivant dans une tendance de droite conservatrice .Il est connu pour être proche du Mouvement RPR (Rassemblement pour la république) fondé par l'ancien président Jacques Chirac, et fait sa devise «la grandeur de la France». Tous ces éléments sont révélateurs de l'influence que pourrait exercer ce média sur l'opinion publique française et son orientation par rapport aux questions liées à son histoire et ses relations internationales.

DES RELATIONS SOUVENT MOUVEMENTÉES

Pour rappel, les rapports diplomatiques entre l'Algérie et la France ont connu des moments de troubles et une dégradation inédite, notamment en mois de mai dernier suite à ce que qualifient certains observateurs «d'attaque médiatique aux mauvais desseins». Les brouilles ont monté d'un cran après la diffusion de deux documentaires sur deux chaines de télévision, LCP et France 5, dont le contenu visait à porter atteinte à l'image du Hirak du 22 février 2019. La diffusion de ces deux documentaires a suscité le courroux de l'opinion publique nationale et l'indignation des hautes autorités à Alger qui ont vite rappelé leur représentant diplomatique à Paris pour consultations. Bien avant, «le nœud conflictuel» entre Alger et Paris ne cessait de se tordre davantage.

En mois d'avril, l'ambassadeur de France avait été convoqué, rappelons-le, par le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum afin de lui faire part des «vives protestations» d'Alger et de dénoncer les propos «mensongers» tenus par un expert intervenu sur le plateau de la chaine de télévision France 24 à laquelle le président Tebboune avait accordé une interview à la veille du 58e anniversaire de l'indépendance.

M Abdelmadjid Tebboune avait réagi à la sortie de cet expert en accusant ce média «d'avoir servi de vecteur à ce chercheur afin de proférer un torrent de haine et de diffamation contre l'institution militaire».

RÈGLEMENT «CONDITIONNÉ» DU DOSSIER DE LA MÉMOIRE

Depuis le mois de juin, Alger et Paris décident d'engager leurs relations sur la voie de l'apaisement. Des échanges téléphoniques ont eu lieu entre les deux présidents et les déclarations du ministre conseiller à la communication, porte-parole de la présidence de la République, Belaid Mohand-Oussaid venaient affirmer cette «accalmie».

«Le président Macron fait montre de bonnes intentions à même d'entretenir des relations durables avec l'Algérie et le président de la République lui éprouve du respect.

Cependant, il y a des lobbies religieux et idéologiques en France qui n'ont pas encore digéré l'indépendance de l'Algérie et tentent de brouiller les relations entre les deux pays», avait indiqué le porte-parole de la présidence.

Pour le chef de la diplomatie algérienne, M Boukadoum les choses sont claires : «l'Algérie ne cèdera pas sur la question de la mémoire».

Le règlement de ce dossier, estime-t-il, reste tributaire de la restitution de tous les restes mortuaires des chouhadas séquestrés en France, de la récupération des archives, sans oublier le règlement du dossier des essais nucléaires effectués à Reggane au sud-ouest algérien durant les années soixante.

La question mémorielle a toujours fait l'objet de vives polémiques.

En 2005, les parlementaires français osaient parler des bienfaits du colonialisme. Une loi glorifiant la colonisation comme une «mission civilisatrice» pour les pays ayant subi la barbarie de l'agresseur, a été dès lors adoptée.

Aujourd'hui, les deux pays envisagent de mener «un travail mémoriel» afin d'affronter «les évènements douloureux de la période coloniale», qui continuent de peser lourdement sur leurs relations diplomatiques.

Aziza Mehdid

le Commentaire

LE COLONIALISME EST IMPARDONNABLE

par Kamal Mansari

NE VOILÀ-T-IL PAS qu'on vienne encore fois demander à la France de présenter des excuses pour les crimes commis contre les Algériens durant la longue période coloniale. La France, arrogante et raciste, est fière de son passé colonial en Algérie pour l'avoir canonisé dans une loi scélérate en 2005. L'affaire des cranes rapatriés a révélé son hideuse entreprise en Algérie. Lui demander des excuses équivaut à lui tendre la perche pour nous renvoyer des réactions aussi exécrables et voyous que le «bras d'honneur» de l'ancien ministre de la Défense Gerard Longuet. Or, les crimes français en Algérie sont impardonnables et inexpugnables. Les excuses ne suffiront jamais à expier les crimes français en Algérie, encore moins satisfaire la victime et lui rendre justice, car les horreurs commises pendant 132 ans en Algérie ont été planifiées et décidées au plus haut niveau de l'Etat. C'est l'Etat français qui agissait tout au long de l'occupation et sous toutes les formes en tant que détenteur du droit d'opprimer, de tuer, d'avilir et d'asservir des populations entières. Les massacres de civils en parallèle des spoliations ont été exécutés par des militaires zélés, avec l'aval de responsables politiques ayant le sentiment d'agir en tant que race supérieure contre des «barbares» et des «sous-hommes». Le 28 juillet 1885, Jules Ferry, alors président de l'Etat français, décrétait haut et fort, devant le Parlement que «les races supérieures ont un droit vis-à-vis des races inférieures». C'était la justification donnée aux atrocités françaises en Algérie. Nul n'ignore que le colonialisme est un crime contre l'humanité. Le crime contre l'humanité, tout comme le génocide et le crime de guerre, est aussi un crime d'Etat. C'est le cas aujourd'hui en Palestine. Le crime contre l'Humanité est un crime qui porte atteinte aux droits humains. Le criminel ne traite pas ses victimes comme des êtres humains et souvent bien pire qu'un animal. Les Algériens n'avaient de ce fait aucun droit de contester leur condition ni de la remettre en cause, y compris par les moyens pacifiques. Le tribunal de Nuremberg de 1945, qui eut à juger les crimes nazis, qualifia le crime contre l'humanité comme : «l'assassinat, l'extermination, la réduction en esclavage, la déportation, et tout autre acte inhumain inspirés par des motifs politiques, philosophiques, raciaux ou religieux et organisés en exécution d'un plan concerté à l'encontre d'un groupe de population civile». Il est pire que le génocide. Dans le génocide, la population disparaît alors que dans le colonialisme on la maintient en survie pour l'exploiter et l'humilier. Le colonialisme est le crime des crimes : impardonnable, imprescriptible et inexpiable. C'est la matrice de tous les crimes de masse : on parquait les Algériens dans des camps de concentration, on les massacrait, on rasait et brûlait leurs terres, ils étaient astreints au carnet de voyage pour circuler dans leur propre pays. Dans les tribunaux, ils étaient toujours coupables et le témoignage d'un colon ou d'un Français valait mille témoignages d'Algériens arabes. Le code de l'indigénat, ce monstre juridique, était d'ailleurs la démonstration toute cristalline du racisme français à l'égard des Algériens. Alors comment peut-on demander à la France de s'excuser de crimes qui sont par vocation impardonnables ? Les tenants de ce discours devraient se ranger car aucun Algérien digne de ce nom n'acceptera les excuses de la France encore moins oubliera les atrocités françaises pour les siècles à venir.

L'HISTORIEN KITOUNI HOSNI AU *JEUNE INDÉPENDANT :*

«Nous avons avec la France des conflits hérités de la période coloniale»

La question de la mémoire demeurera présente et ne saurait être évacuée par une quelconque réparation. C'est ce que soutient Kitouni Hosni, chercheur associé à l'University of Exeter , Angleterre. Dans cet entretien au Jeune Indépendant, l'auteur de la Kabylie orientale dans l'histoire (Casbah 2013) et du Désordre Colonial (Casbah 2018), estime que les Français ont besoin de l'Algérie pour les aider à avancer sur ces questions de mémoire et que Macron, veut dépasser la question de la mémoire, mais les enjeux immédiats sont beaucoup plus électoraux.

La restitution des crânes de résistants algériens a relancé la question mémorielle entre l'Algérie et la France». Le discours officiel a adopté ainsi une approche orientée d'abord vers la réclamation des excuses à la France et ensuite la revendication des réparations. Pensez-vous qu'il s'agit là d'une démarche objective pour résoudre le douloureux différend historique entre les deux pays ?

Pourquoi y a-t-il depuis les années quatre-vingt-dix un retour sur la scène internationale et nationale de la question des réparations de «crimes coloniaux»? Pourtant l'esclavage et le génocide des peuples premiers d'Amérique datent de plusieurs siècles et la colonisation a juridiquement pris fin il y a plus de cinquante ans? Pourquoi l'écoulement du temps et les indépendances acquises n'ont – ils pas effacé, aux yeux des descendants des victimes, la responsabilité des puissances coloniales dans les crimes du passé? Ces questions sont devenues plus prégnantes après le meurtre de l'Afro-Américain George Floyd et la vague d'indignation mondiale qui s'en est suivie. Partout les anciens colonisés réclament justice, demandent réparation et reconnaissance!

La colonisation est encore un phénomène du présent !

Si la colère des peuples est si forte, c'est parce que la colonisation est encore une tragédie du présent. Elle structure notre monde actuel et continue partout à exploiter, saigner et meurtrir les peuples. Le masque a changé, les modalités opératoires aussi, mais la relation coloniale est demeurée la même. Exploitation à outrance, pillages et autoritarisme politique. Certes les anciennes puissances coloniales ont retiré leurs drapeaux des colonies, mais elles y maintiennent par la force et l'idéologie, des pouvoirs serviles qui leur servent de paravent pour continuer à dominer le Monde. Voilà pourquoi la question de la réparation reste aussi forte, partout. Elle pose la question de la permanence du lien colonial et néocolonial sous le couvert des indépendances factices.

Cependant cette question se pose de manière différente selon les pays et les expériences historiques. Si en Amérique, les Peuples premiers devenus une minorité menacée de disparaitre exigent le droit sur leurs terres, des compensations financières et une reconnaissance morale de leur génocide; en Afrique du Sud, où la décolonisation n'a pas débouché sur le départ des colons, la question de la terre et des compensations financières constitue la principale revendication de réparation par les anciens colonisés.

L'Algérie représente à cet égard un cas exceptionnel. D'abord nous avons subi une colonisation de peuplement mixte, qui n'a pas débouché sur la minorisation de peuple autochtone. Bien au contraire, nous sommes restés majoritaires en, présence du peuple conquérant. En outre notre décolonisation a entrainé le départ massif des colons. Dès 1962 nous avons retrouvé notre droit plein et entier sur la terre, ses ressources et les biens du pays. L'extraordinaire victoire de 1962 a renversé le sens de l'histoire et a symboliquement effacé



l'insulte de 132 années de colonisation. C'est un cas presque unique dans l'histoire où on voit un peuple conquérant plier bagage et repartir jusqu'au dernier en moins d'une année, laissant derrière lui tout ce qu'il avait cru être son patrimoine éternel.

Voilà pourquoi l'Algérie n'a jamais demandé de réparation financière. Celle-ci nous l'avons obtenue par la force des armes! Mais par un retour ironique de l'histoire, ce sont les pieds noirs qui aujourd'hui revendiquent la réparation pour les biens qu'ils ont laissés en Algérie. Bien entendu c'est une revendication ridicule, car dans ce cas nous allons demander le remboursement du montant des «impôts arabes», soit quelques 17 millions par an, payés exclusivement par les indigènes (que les colons-chrétiens ne payaient) et qui ont servi à financer tout ce qui a été construit en Algérie de 1830 à 1914. On demandera aussi la restitution du trésor de la Casbah pillé par de Bourmont, en 1830, évalué par Pierre Péan à 34 milliards en Euro actuels.

Si pour les Algériens la question de la réparation matérielle est réglée, demeure la question de la mémoire ?

Le passé colonial pour nous est une affaire algéro-algérienne. Question d'histoire d'abord qu'il nous faut nous réapproprier, l'écrire, l'éclairer, la libérer de la matrice coloniale et des Universités françaises, de ses dogmes et de ses paradigmes. Question de mémoire ensuite. Rien ne pourra effacer les souffrances passées, les traumatismes subis, les vécus douloureux et les expériences extrêmes. Cette mémoire doit être cultivée, nourrie pour qu'elle demeure tel un phare éclairant notre quête de liberté. Aucun pardon, aucune reconnaissance n'y pourront rien. La colonisation a été pour nous une expérience humainement avilissante et moralement humiliante. Être un « sous-homme» pendant 132 ans écrasé politiquement et socialement sur sa propre terre n'est pas une expérience anodine et son souvenir arrache encore des larmes aux témoins. Sans doute cette mémoire tragique ira en s'estampant, mais elle est encore là. Voilà pourquoi aussi, les Algériens sont tellement attachés à l'idée d'indépendance et pourquoi à leurs yeux le drapeau national conserve encore une charge symbolique et émotionnelle aussi prégnante. La page du passé ne doit donc jamais être tournée, il faut au contraire la lire et relire pour nous en imprégner afin que plus jamais nous ne subissions le même sort.

Pourquoi selon vous ce retour récurrent des questions de mémoire en France ?

Parce que la France a un très gros problème avec sa mémoire coloniale! Pour deux raisons au moins. D'abord parce que son passé ensanglanté contredit le discours civilisateur qu'elle prétend porter dans le Monde. Quand on a autant massacré, torturé, pillé, il est difficile de se présenter en prophète des droits de l'homme!

Ensuite parce que la société française a hérité d'une situation coloniale idéologiquement et socialement menaçant sans cesse d'exploser, où sont représentés les descendants de colons d'Algérie, les descendants de Harki et les néo-Français d'origine algérienne. La fracture coloniale travaille la société française et les enjeux électoraux en accentuent régulièrement l'intensité. Dès lors le passé colonial est sans cesse convoqué dans le débat public soit comme facteur explicatif, comme alibi ou comme justification des enjeux du présent. Les lobbies mémoriels très agissants bloquent toute avancée, sur cette question, alors qu'il y a une nécessité impérieuse pour la France de la dépasser.

Alors pourquoi toute cette agitation ?

Les Français ont besoin de l'Algérie pour les aider à avancer sur ces questions de mémoire. Ils ont en même un urgent besoin puisque sans nous rien ne peut se faire. Les gouvernements algériens successifs sachant cela ont cherché à exploiter politiquement cette question au double plan intérieur et extérieur. Dans la relation d'État à État, il y a donc beaucoup de manœuvre politicienne et les usages de l'histoire cachent souvent des calculs bien plus immédiats. C'est dans ce contexte qu'intervient le phénomène Macron, il veut dépasser la question de la mémoire, mais les enjeux immédiats sont beaucoup plus électoraux.

Rappelez-vous, à son retour d'Israël, où il avait participé à la commémoration du 75ème- anniversaire de la libération des camps d'Auschwitz (janvier 2020) le président français Emmanuel Macron s'est confié à la presse sur différents sujets et dont l'un nous concerne directement la Guerre d'Algérie : «Je suis très lucide sur les défis que j'ai devant moi d'un point de vue mémoriel et qui sont politiques. La guerre d'Algérie, sans doute, est le plus dramatique d'entre eux […] Je le sais depuis ma campagne»

Le Président français évoquait sa déclaration, lors de sa campagne présidentielle de 2017. Depuis Alger, au cours d'une interview accordée au journaliste Khaled Drareni, il avait qualifié la colonisation de «crime contre l'humanité», de «vraie barbarie».

Un jugement qui avait alors, immédiatement suscité un tollé notamment à droite de l'échiquier politique français et au sein de la communauté pied-noir.

Mr Macron ne renie pas sa prise de position antérieure, «j'ai crispé des gens. (Mais) je pense que je les ai ramenés maintenant dans une capacité à dialoguer». Mais cela n'a pas fait avancer pour autant le travail mémoriel, et Mr Macron concède qu'il n'a actuellement «aucune réponse» pour mettre un terme «au conflit mémoriel » il espère par cette initiative parachever le travail de mémoire concernant cet épisode douloureux de l'histoire algérienne «s'il y parvient ce sujet aura à peu près le même statut que ce qu'avait la Shoah pour Chirac en 1995»

La violence des réactions à la déclaration de M. Macron montre à quel point il a raison, au moins dans son diagnostic des résistances qui travaillent la société française opposées à toute réévaluation du passé colonial.

Ces résistances sont portées socialement par des communautés pieds-noirs, harki, descendants d'immigrés, et plus largement encore par des franges de la société française attachées idéologiquement à un nationalisme conquérant. Depuis février 2005, ces résistances ont été inscrites dans le marbre de la loi mémorielle, et notamment en son article 4 (ensuite abrogé) portant «reconnaissance de la Nation et contribution nationale en faveur des Français rapatriés». Comment dès lors peut-on imaginer un renverser la vapeur et un Président aller attaquer en son antre le monstre qui défend bec et ongle le passé colonial de la France y compris sa guerre contre les Algériens de 1954-1962?

Pourquoi dès lors Mr Macron qui est tout sauf un suicidaire politique, soulève-t-il un sujet aussi brûlant, dont il avoue lui-même en connaitre la portée explosive au moment où sa côte de popularité est en chute libre?

●●●

PROCÈS TAHKOUT

De lourdes peines prononcées

Siégeant en matière correctionnelle et délictuelle, le président de la deuxième section pénale du tribunal de Sidi M'Hamed, dépendant de la compétence territoriale de la cour d'Alger a prononcé, hier, son verdict dans l'affaire de l'homme d'affaires Mahieddine Tahkout et des deux ex-Premiers ministres, des ex-ministres et des cadres et fonctionnaires des secteurs notamment des transports et des travaux publics.



Le président en charge du dossier a condamné l'homme d'affaires à 16 ans de prison ferme assortis d'une amende de 8 millions de dinars et la saisie de tous ses biens mobiliers, immobiliers et fonciers se trouvant à travers le territoire national.
L'homme d'affaires a été reconnu coupable de tous les chefs d'inculpation retenus contre lui par la chambre d'accusation de la cour d'Alger, entre autres, incitation d'agents publics à percevoir des pots-de vins, transfert illégal de capitaux de et vers l'étranger et conclusion de marchés non règlementés.
Le président a condamné les deux frères de Mahieddine Tahkout à savoir Rachid et Hamid pour complicité dans la dilapidation de deniers publics à 7 ans de prison ferme, assortis de la saisie de tous les biens qu'ils possèdent à travers le territoire national. Le magistrat siégeant a condamné le fils de Tahkout, en l'occurrence Bilal, à 7 ans de prison ferme assortis de la saisie de tous ses biens mobiliers, immobiliers et fonciers implantés au niveau du territoire national pour s'être rendu coupable de trafic d'influence et dilapidation de deniers publics. Nacer, frère de l'homme d'affaires a écopé de 3 ans de prison ferme avec saisie de tous ses biens pour complicité dans la dilapidation de deniers publics.
Par ailleurs, le tribunal a condamné les sociétés du groupe Tahkout à une amende de 32 millions de dinars chacune, avec exclusion des marchés publics pour une période de 5 ans, saisie de tous les biens et de tous les comptes et fonds déposés auprès des banques.
Les deux ex-Premiers ministres Ahmed Ouyahia et Abdelamek Sellal ont été condamnés à 10 ans de prison ferme. Ils ont été reconnus coupables de trafic d'influence et passation de marchés non conformes mais ils ont été innocentés pour ce qui est de la corruption et blanchiment d'argent dans cette affaire. Le président du tribunal a prononcé l'extinction de l'action publique, concernant les deux chefs d'inculpation suscités en haut, car ils ont été jugés et condamnés pour ces motifs dans le dossier de l'homme d'affaires Ali Haddad condamné quant à lui à 18 ans de prison ferme. L'ancien ministre des travaux publics et des transports Amar Ghoul a été condamné à 3 ans de prison ferme pour conclusion de marchés non règlementés et dilapidation de deniers publics. L'ex-ministre de l'industrie Youcef Yousfi a été condamné à 2 ans de prison ferme pour avoir signé des marchés publics non conformes. L'ex-ministre des transports Abdelghani Zaalane a été purement et simplement relaxé, pour manque de preuves légales et matérielles le culpabilisant dans le cadre de cette affaire. Le mis en cause était poursuivi pour trafic d'influence et passation de marchés publics douteux. Le président a par ailleurs condamné l'ancien ministre de l'industrie Abdeslam Bouchouareb, qui fait l'objet d'un mandat d'arrêt international pour s'être impliqué dans plusieurs affaires liées à la malversation et à la corruption, à 20 ans de prison ferme assortis de 2 millions de dinars d'amendes.
L'ex-PDG de l'ETUSA Belmiloud Abdelkader a été reconnu coupable d'avoir conclu des marchés avec le groupe Tahkout, sans passer par le conseil de l'administration de l'entreprise, il a écopé de 2 ans de prison ferme. Le président a prononcé pas moins de 15 peines de 2 ans de prison dont 1 année avec sursis.
Le même juge a prononcé également pas moins de 20 relaxes au profit des cadres et fonctionnaires des secteurs des transports. Ils ont été blanchis par rapport aux accusations retenues contre eux.
Il convient de signaler que le verdict a été prononcé en l'absence de l'ex-Premier ministre Ahmed Ouyahia hospitalisé au CHU de Mustapha Pacha. Les avocats de Tahkout comptent introduire un appel à la chambre pénale de la cour d'Alger pour la révision de son procès.

Redouane Hannachi

LE RITUEL DE L'AÏD-EL-ADHA MAINTENU

La commission de la Fatwa met fin à la polémique

LA COMMISSION ministérielle de la Fatwa du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a tranché sur le sort de l'abattage du mouton lors de la célébration de l'Aïd El Adha 2020 en Algérie. Une fête qui sera marquée par plusieurs mesures sanitaires pour éviter des contaminations au coronavirus. Comme attendu, le rituel de l'Aïd El Adha aura bien lieu en Algérie. Le rite du sacrifice du mouton ne sera pas annulé, mais à l'heure du coronavirus, il devra se dérouler dans le strict respect des recommandations sanitaires, affirme l'instance religieuse. La commission de la Fatwa a appelé, dans un communiqué rendu public, les citoyens au strict respect des consignes de prévention et des règles d'hygiène à l'occasion de la fête de l'Aïd el-Adha. L'instance religieuse demande d'éviter l'abattage dans les rues et les espaces publics, en raison du risque de propagation du coronavirus. Autres mesures, la commission préconise la désinfection impérative du matériel d'égorgement et d'écorchage en évitant leur échange ou emprunt. Elle recommande de réduire le nombre de participants à l'opération du sacrifice. La Commission souligne, enfin, l'obligation du port du masque durant toutes les étapes, de l'achat jusqu'à la fin de l'opération du sacrifice, exhortant les citoyens à éviter les réunions, les visites familiales et les déplacements aux cimetières, et à recourir aux nouveaux moyens de communication pour l'échange des vœux. La commission appelle la société civile et les comités de quartiers à contribuer à la sensibilisation des citoyens à «l'impératif du strict respect des consignes de sécurité et des règles d'hygiène, en évitant d'effectuer le sacrifice au niveau des espaces et rues que les pouvoirs publics s'emploient à désinfecter». Par ailleurs, le Commission a plaidé pour la mise en place de services de livraison à domicile dans le cadre des mesures autorisées, afin de faciliter la tâche au citoyen et ainsi éviter les rassemblements. Rappelant la règle religieuse permettant le sacrifice collectif (bovin ou camelin) ainsi que la possibilité pour le croyant de dédier le sacrifice à des proches, en l'occurrence parents, enfants, frères et sœurs, la commission ministérielle de la Fatwa préconise ces solutions, «afin d'éviter les regroupements et les rassemblements favorisant la propagation du virus». **Lynda Louifi**

●●●

Un sondage récent révèle que près de 7 Français sur 10 pensent que le président de la République ne sera pas élu en 2022 s'il se présente à nouveau. La crise des Gilets jaune à laquelle est venue s'adosser la contestation de la réforme des retraites ont ébranlé sa majorité et les derniers résultats des élections municipales ont encore amplifié la menace sur sa réélection.
Son dernier geste, la restitution des restes mortuaires des Résistants algériens ne peut pas être détachée de sa démarche générale où il y a sans doute un peu de sincérité, mais aussi beaucoup de calculs politiques.

Deux historiens, un Algérien (non encore désigné) et un Français (Benjamin Stora) auront la tâche d'examiner la question mémorielle entre Alger et Paris. Quels seraient selon vous les dossiers sur lesquels les deux historiens devraient se pencher ?

J'ai dit plus haut que nous n'avions pas avec la France de conflit mémoriel, mais des conflits réels portant sur des questions héritées de la période coloniale ou qui en sont la conséquence directe :
La question des disparus est une des plus épineuses. Les familles de milliers de disparus pendant la guerre d'Algérie continuent de demander des informations sur les leurs pour accomplir leur deuil et en finir avec le doute qui ronge. L'historienne Malika Rahal est mobilisée sur cette question avec d'autres historiens algériens et français. La question de l'accès aux archives de la période coloniale. Un des plus gros problèmes pour l'écriture de notre histoire. Des solutions techniques doivent être trouvées pour que les chercheurs algériens accèdent à ces archives soit sous la forme microfilmée ou scannée, c'est un immense chantier. La question des victimes des mines de la ligne Challe et Morice. 50 ans après l'indépendance, ces mines continuent de tuer, la responsabilité de la France est ici pleinement engagée.

La question de l'indemnisation des victimes des essais nucléaires au Sahara…

Lors du procès de Nuremberg en 1945 qui eut à juger les crimes nazis, on qualifia le génocide comme un contre l'humanité est aussi un crime imprescriptible. Le colonialisme, qui est considéré comme le crime des crimes, peut-il être pardonnable ?
Nous usons beaucoup en Algérie des termes comme « génocide », « crime contre l'humanité » alors que ces formulations ont sur le plan juridique et politique un sens très précis défini par le Code pénal international et les conventions de l'ONU . Un massacre de population, même s'il frappe des milliers de personnes, n'est pas forcément un crime contre l'humanité, et la tuerie d'une tribu ne tombe pas forcément sous la définition de génocide.
La France en Algérie a appliqué la technique de la guerre totale, consistant à massacrer les vivants et, par la destruction des habitations, des récoltes et le pillage des ressources, à rendre impossible la vie aux survivants. La guerre totale n'est pourtant pas spécifique à la colonisation de l'Algérie, elle fut appliquée par les armées napoléoniennes contre la guérilla espagnole en 1808. Les massacres de populations d'une grande ampleur non plus. Partout la guerre a fait des millions de morts. La spécificité de la colonisation de l'Algérie, qui en fait une entreprise génocidaire, c'est son double caractère de violence physiologique (massacres, tueries collectives, etc.) et entreprise de destruction culturelle ou ce que Lemkin (l'inventeur du concept de génocide) appelle les «besoins dérivés». Par besoins dérivés on entend la langue, les productions de l'esprit, les traditions, les coutumes d'une communauté, ainsi que les institutions sociales. Voilà pourquoi la colonisation produit des effets irrémédiables, elle rend impossible la survie culturelle d'une communauté on en détruisant les substrats et opérant son remplacement par une culture exogène, celle des colons. Il y a donc là un double processus destructeur-constructeur dont la finalité est la disparition d la société autochtone en tant que création humaine originale et son remplacement par une société coloniale. 57 ans après l'indépendance, nous sommes 42 millions d'Algériens, soit dix fois plus qu'en 1830, mais culturellement il nous est impossible de retrouver une richesse culturelle à jamais perdue, nos livres, notre spiritualité… Telle l'origine d'une certaine nostalgie tragique. C'est que la colonisation est passée par là !

Entretien réalisé par Slimane Ould Brahim

CORONAVIRUS

Plusieurs pays reconfinent, progrès vers un vaccin aux États-Unis

Alors que le Covid-19 a infecté plus de 13,2 millions de personnes dans le monde et fait plus de 576 000 morts, en Asie, l'Inde s'apprête à reconfiner près de 140 millions d'habitants (sur une population totale de 1,3 milliard) dans la région de Bangalore et dans celle, très pauvre, du Bihar.

À Hong Kong, les bars, les salles de sport et les salons de coiffure ont dû être fermés à nouveau mercredi 15 juillet, et les rassemblements de plus de quatre personnes ont été interdits dans la cité-État qui avait enregistré des succès dans la lutte contre le coronavirus.

Plus haut niveau d'alerte à Tokyo

La ville de Tokyo est, pour sa part, à son plus haut niveau d'alerte à la suite d'une hausse des cas constatés, a annoncé mercredi 15 juillet sa gouverneure, Yuriko Koike.

En Europe, la ville de Lérida et plusieurs communes environnantes en Catalogne (nord-est de l'Espagne) ont été reconfinées mercredi en raison d'un important foyer de contagion, après un bras de fer avec la justice.

Le gouvernement portugais a, pour sa part, annoncé que les mesures de reconfinement partiel dans la région de Lisbonne pour maîtriser des foyers de contagion avaient été prolongées au moins jusqu'à fin juillet.

Le Brésil, l'un des pays les plus gravement touchés au monde, a enregistré 1 300 morts supplémentaires en 24 heures. Il compte maintenant plus de 74 000 décès et près de 2 millions de personnes contaminées. Les grandes écoles de samba menacent de ne pas participer au carnaval de Rio de Janeiro en février prochain.

Aux États-Unis, la flambée qui affecte le Sud et l'Ouest du pays se poursuit : quelque 63 262 nouvelles infections sont apparues depuis lundi, portant le total à plus de 3,42 millions. La maladie y a fait 850 nouvelles victimes, le nombre des décès s'établissant à 136 432.

Cette situation a poussé l'éminent immunologiste Anthony Fauci à renouveler ses mises en garde aux Américains contre tout relâchement, notamment de la part des jeunes qui peuvent se sentir moins vulnérables et vouloir siroter une margarita dans un bar bondé.

Compte tenu de la transmission asymptomatique, ces jeunes doivent comprendre qu'ils sont en train de propager par inadvertance la pandémie et font partie du problème et non de la solution, a-t-il déclaré mardi. Dans ce contexte toujours plus inquiétant, l'annonce mardi par la firme américaine de biotech Moderna qu'elle s'apprêtait à lancer la phase finale de ses essais cliniques pour un vaccin contre le Covid-19 sonne comme une rare bonne nouvelle. Le groupe, qui bénéficie de 483 millions de dollars du gouvernement américain et figure parmi les tout premiers dans la course mondiale au vaccin, vient de publier des résultats préliminaires prometteurs dans le New England Journal of Medicine. L'objectif principal de son étude, qui fera appel à 30 000 personnes aux États-Unis et démarrera le 27 juillet, sera de savoir si son vaccin expérimental est sûr et prévient l'infection par le SARS-CoV-2. Si une personne est malgré tout infectée, il s'agira aussi de savoir si le vaccin peut prévenir la progression vers des symptômes ou l'apparition de cas graves.



L'étude devrait durer jusqu'au 27 octobre 2022, mais des résultats préliminaires devraient être communiqués bien avant cette date.

Si la formule retenue pour les essais se révélait efficace, Moderna a prévu de pouvoir produire 500 millions de doses par an, et possiblement jusqu'à 1 milliard.

Moderna n'est pas seule en piste dans la lutte engagée contre le virus. La compagnie chinoise SinoVac est aussi à un stade avancé des recherches, et l'agence russe TASS a annoncé que des chercheurs russes avaient achevé les essais cliniques pour un vaccin, mais ces derniers n'ont pas rendu les données publiques. Bien que l'onde de choc du coronavirus continue de se faire sentir sur les indicateurs économiques, qui plongent dans le rouge à des niveaux impensables il y a quelques mois encore, la bourse de Tokyo a connu mercredi une embellie, portée par les avancées thérapeutiques contre le Covid-19.

Pour leur part, les compagnies aériennes ont demandé à genoux aux passagers de les aider en acceptant des avoirs plutôt que de solliciter des remboursements pour les vols annulés pendant la crise sanitaire. Dans ce contexte, Disneyland Paris, première destination touristique privée en Europe, a rouvert ses portes au public mercredi avec une capacité d'accueil limitée, après quatre mois de fermeture en raison de l'épidémie de coronavirus.

R. I.

SYRIE

La pollution au pétrole fait des ravages

SUR L'ÉCHELLE des souffrances infligées par neuf ans d'une guerre civile, qui a fait au moins 380 000 morts et des millions de déplacés, la pollution des cours d'eau et des sols en Syrie peut paraître anecdotique. Elle ne l'est pas. Le phénomène est massif et a commencé à affecter la santé de dizaines de milliers d'habitants, ainsi que la production agricole indispensable à leur survie.

L'ONG néerlandaise Pax en donne un exemple saisissant dans un rapport publié le 30 juin. Grâce à la collecte d'images satellite et un travail sur le terrain, Pax a documenté comment un site d'extraction et de stockage de pétrole s'est transformé en catastrophe écologique et sanitaire, près de Dayrik (Al-Malikiyah, en arabe), dans le nord-est de la Syrie, sous contrôle des milices kurdes des FDS soutenues par les Occidentaux.

Les premières fuites de brut remontent à 2013. Pour y faire face, en septembre 2014, les responsables locaux ont fait creuser un canal pour se connecter à une rivière locale […] comme une sorte de soupape pour relâcher le pétrole en excédant et les déchets de raffinage. Le Wadi Awarid traverse 30 villages et se connecte à l'Euphrate, le grand fleuve syro-irakien… Selon les calculs de Pax, quelque 55 000 barils de brut ont déjà été rejetés dans le cours d'eau, et cela continue.

Polluée, l'eau est inutilisable pour irriguer les champs. Pour ne rien arranger, en mars dernier, des oléoducs en piteux état à cause de la corrosion, ont lâché, inondant des dizaines d'hectares de terre autour du village de Kharab Abu Ghalib.

Surplombée de nuages noirs

Dans toute la partie est de la Syrie, administrée par les Kurdes et qui concentre les sites pétroliers, la pollution est généralisée. Soit à cause du délabrement des installations, comme à Dayrik, soit à cause du raffinage sauvage. Deir Ezzor, la grande ville de l'est, est ainsi régulièrement surplombée par des nuages noirs. Sans qu'on puisse pour le moment vérifier, des médecins locaux affirment que malformations congénitales, méningite, inflammation de la peau, maladies respiratoires graves, explosent…

Selon Hassan Partow, du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), cité par le site Internet al-Monitor, la situation est bien pire en Syrie qu'elle ne le fut en Irak, quand l'État islamique en déroute a systématiquement incendié les installations pétrolières. Il s'agissait en Irak d'une pollution ponctuelle alors qu'en Syrie elle se produit en continu dans le grenier agricole du pays. Et absolument rien n'est envisagé pour traiter ce grave problème.

R. I.

ÉTATS-UNIS

Joe Biden dévoile un plan ambitieux pour les énergies renouvelables

LE CANDIDAT démocrate veut arriver à une production électrique propre en seulement 15 ans. Il évalue son plan à 2 000 milliards de dollars sur 4 ans.

C'est un pan ambitieux du programme de Joe Biden qui vient d'être dévoilé aux États-Unis. L'ancien vice-président de Barack Obama, désormais candidat démocrate à l'élection présidentielle a promis mardi d'investir massivement dans les énergies renouvelables. Selon lui, c'est un secteur qui mobilisera « des millions d'emplois » aux États-Unis avec l'ambition d'arriver à une production électrique propre en seulement 15 ans. « Nous allons faire des investissements historiques », a assuré le candidat démocrate à la Maison-Blanche, qui se veut le champion de la lutte contre le changement climatique face à Donald Trump pour l'emporter lors de l'élection du 3 novembre.

Quand le milliardaire républicain « pense au changement climatique, le seul mot auquel il pense est «un canular». Quand je pense au changement climatique, je pense «emplois». Des emplois syndiqués bien payés qui vont mettre les Américains au travail », a lancé Joe Biden dans son fief de Wilmington (Delaware). Ce plan climat prévoit notamment un programme de construction de logements à basse consommation d'énergie, des incitations à l'achat de véhicules électriques fabriqués aux États-Unis, ou le passage de la flotte gouvernementale à des véhicules électriques.

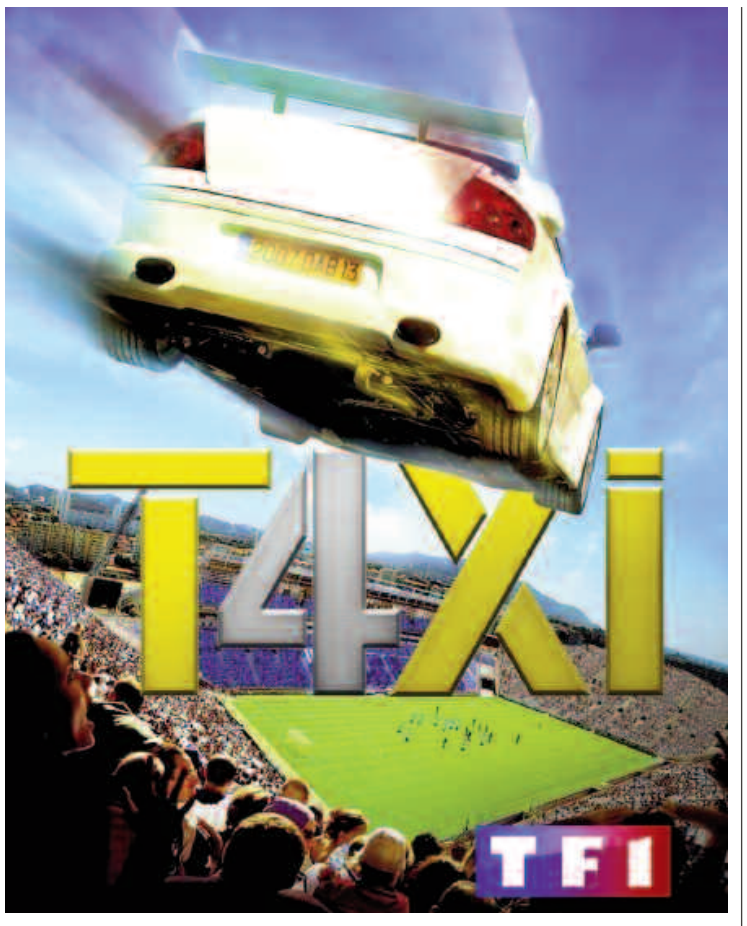
« Ces investissements sont du «gagnant-gagnant» pour ce pays, en créant des emplois, en réduisant les coûts énergétiques et en protégeant notre climat », a-t-il dit. « Transformer le secteur électrique américain pour produire du courant sans pollution carbone (…) sera le plus grand pourvoyeur de créations d'emplois et de compétitivité économique du XXIe siècle », a lancé l'ancien vice-président.

Il a de nouveau promis le retour des États-Unis au sein de l'accord de Paris pour le climat, dont Donald Trump s'est retiré en 2017, avec en point de mire la fin des émissions carbone d'ici 2050. Au total, les investissements publics se monteront à 2 000 milliards de dollars sur quatre ans, selon les documents de campagne du candidat.

Avec ce plan ambitieux, plus agressif que son programme présenté aux primaires démocrate, le candidat centriste espère satisfaire l'aile progressiste du parti, dont il a besoin pour remporter la présidentielle. Il s'en est aussi pris au président Trump, qui mise sur les énergies fossiles comme le pétrole. « C'est tout ce que Donald Trump et les républicains ont à offrir : des politiques qui regardent vers le passé, qui dégraderont l'environnement, qui affecteront la santé du pays, qui freineront les promesses économiques alors que d'autres pays feront la course en tête », a-t-il mis en garde.

La semaine dernière, Joe Biden avait dévoilé un gigantesque plan de 700 milliards de dollars pour relancer l'économie américaine après la crise du coronavirus. S'il est en tête des sondages nationaux, Joe Biden est toutefois à la traîne dans le secteur économique où Donald Trump est jugé plus apte par les électeurs.

R. I.









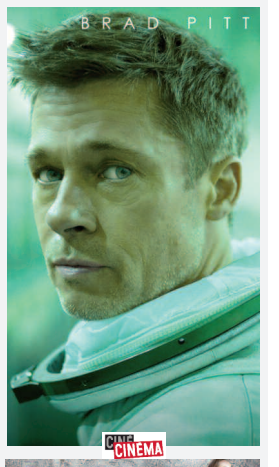




JEUDI









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h05 Cinéma - Film d'action France - 2007
Taxi 4

20h05 Variétés
Taratata 100% live

20h10 Série dramatique (2017 - Etats-Unis)
This Is Us

20h00 Série de suspense (2020 - Etats-Unis)
Homeland

21h15 Cinéma - Comédie
France - 2004
Les 11 commandements

19h55 Cinéma - Film d'action
Etats-Unis - 2018
Deadpool 2

20h05 Cinéma - Film d'aventures
Angélique et le roy

20h01 Cinéma - Film policier
Public Enemies

20h05 Série policière (2018 - Etats-Unis)
S.W.A.T.

20h00 Cinéma - Film de science-fiction
Ad Astra

20h00 Cinéma - Comédie
The Hit Girls

20h15 Cinéma - Comédie dramatique
Nos femmes

20h01 la chaine CANAL+ SERIES



Série policière (2017 - France)
Saison 6 - Épisode 5:
Engrenages

21h51 **Série policière (2020 - Allemagne)**
Saison 3 - Épisode 3:
Babylon Berlin

Helga ne supporte plus l'attitude distante de Gereon et décide de partir avec son fils. Greta a accouché d'un petit garçon. L'enfant doit être confié à une famille adoptive en attendant l'issue du procès. Gereon tente de recueillir un maximum d'indices au sujet de l'assassinat de maître Félix Krempin. Il attend les résultats de l'étude balistique afin d'identifier l'arme du crime.

17h44 **Série humoristique (2016 - Etats-Unis)**
Saison 2 - Épisode 2: Envies
Better Things

A cause de son âge, Sam éprouve de plus en plus de difficultés à trouver des rôles. En outre, la quinquagénaire fréquente sans passion un homme avec qui elle cherche à rompre.

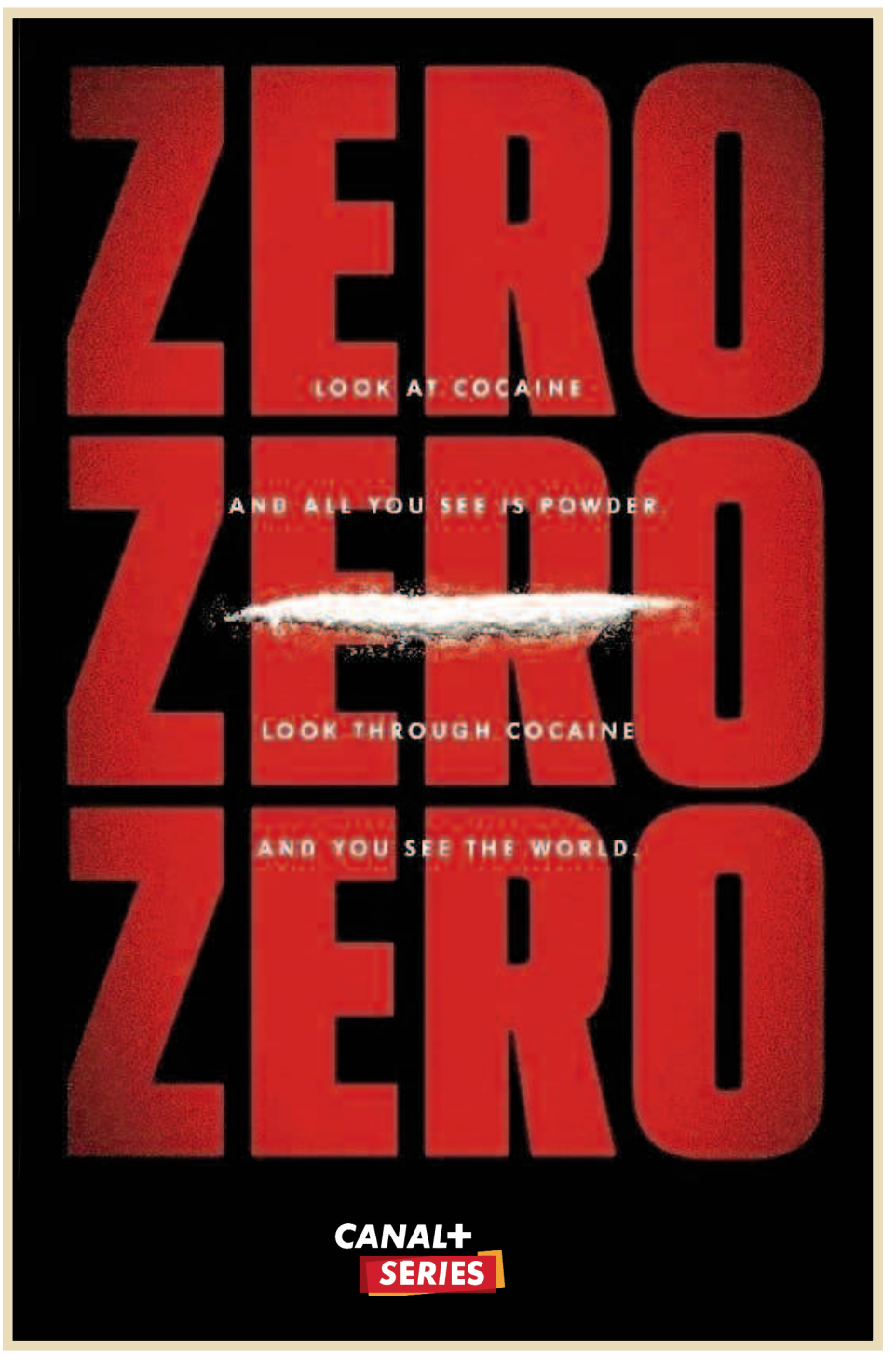






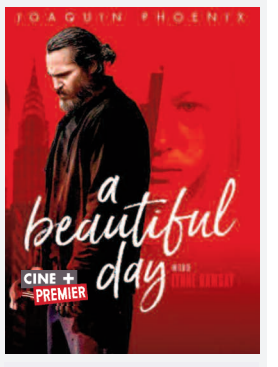






VENDREDI









télévision

PROGRAMME DU JOUR

20h05 **Autre - Divertissement** — TF1
Good Singers

20h05 **Série policière (France)** — France 2
L'art du crime

20h10 **Série policière (2019 - Etats-Unis - France)** — M6
Reef Break

20h10 **Cinéma - Film fantastique** — CANAL+
Maléfique : le pouvoir du mal

20h05 **Magazine de société** — W9
Enquête d'action

19h50 **Cinéma - Thriller** — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - 2009
L'attaque du métro 123

19h50 **Série d'animation (2010 - Etats-Unis)** — 6ter
Saison 21
Les Simpson

21h34 **Cinéma - Thriller** — CINE+ PREMIER
A Beautiful Day

20h15 **Culture Infos - Magazine de société** — C8
Urgences sous haute tension

20h04 **Culture Infos - Société** — CINE CINEMA
Rire ou réfléchir, pourquoi choisir ?

20h00 **Cinéma - Comédie** — CANAL+ family
Pitch Perfect 3

20h19 **Magazine de société** — TMC
90' Enquêtes

20h05 la chaine CANAL+ SERIES



Série dramatique (2018 - Grande-Bretagne)
Saison 1 - Épisode 1: Un si joli visage

Killing Eve

Victor Kedrin, un influent homme politique russe et trafiquant sexuel, est poignardé à Vienne. Kasia Molkowska, sa compagne, trouve réfuge au Royaume-Uni. Le MI5 mène l'enquête. Son agente, Eve Polastri, est très intéressée par cette affaire car elle croit reconnaître les agissements d'une femme. Mais ses responsables ne sont pas convaincus et ne lui attribuent qu'une simple mission de surveillance. Bravant l'interdiction de sa hiérarchie, Eve décide d'interroger Kasia Molkowska.

21h30 **Série fantastique (2020 - Etats-Unis)**
Saison 2 - Épisode 4: Ovation

The Twilight Zone : la quatrième dimension

22h11 **Série dramatique (2019 - Italie)**
Saison 1 - Épisode 3: Le Miranda

ZéroZéroZéro

Au Mexique, Manuel Contreras et ses hommes veulent organiser une réunion avec les frères Leyra afin de leur proposer leur collaboration. Pendant ce temps, à bord du cargo qui convoie la drogue jusqu'à Gioia Tauro, Chris remarque un problème grave dans la salle des machines...

COVID-19 À MASCARA

Le DGSN insiste sur plus de rigueur face aux infractions aux dispositions de prévention

LE DIRECTEUR général de la Sûreté nationale (DGSN), Khelifa Ounissi a insisté, avant-hier à Mascara, sur plus de rigueur avec les contrevenants aux dispositions de prévention contre la propagation du coronavirus, décidées par les pouvoirs publics.

Lors de la présentation par le chef de sûreté de wilaya de Mascara du bilan des activités de ses services dans le domaine de la prévention contre la pandémie du Covid-19, M. Ounissi a déclaré qu'il faut être plus rigoureux avec ceux qui sont en infraction aux mesures préventives, notamment dans les espaces commerciaux et les moyens de transports.

Au passage, il a instruit les services de la police au niveau des wilayas à renforcer les campagnes de sensibilisation des citoyens sur l'importance de la prévention et de la lutte contre la propagation de l'épidémie.

Le Directeur général de la Sûreté nationale a inauguré quatre nouveaux sièges de sûreté urbaine dans les communes de Mascara, Tighennif, Mohammadia et Forha, ainsi que le siège de la 9e sûreté urbaine situé dans la cité de 1.500 logements à Mascara, réalisé pour une enveloppe financière de 36 millions DA par l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) de la wilaya dans le cadre des projets intégrés des nouvelles cités d'habitation.

A Tighennif, Khelifa Ounissi a inauguré un siège de la 1ère sûreté urbaine dans la cité de 2.000 logements, qui a été aussi réalisé par l'OPGI pour une enveloppe de 36 millions DA, et à Froha le siège de la sûreté urbaine extérieure d'un coût de 29 millions DA pour améliorer la couverturesécuritaire dans cette commune qui connaît une grande activité commerciale de dimension régionale et nationale. Au nouveau pôle urbain « Ouled Malik » dans la ville de Mohammadia, il a inauguré un siège de sûreté réceptionné en 2018.

La couverture sécuritaire dans la wilaya de Mascara a connu une amélioration «significative» ces dernières années, selon le chef de sûreté de wilaya, qui a affirmé que toutes les dairas sont dotées de sièges de sûreté, de même que la majorité des communes. Cette couverture est estimée à une moyenne d'un policier pour 253 personnes dans la wilaya.

Il est prévu prochainement la réception de nouveaux siège de sûreté dont un de sûreté urbaine au nouveau pôle de la ville de « Oued El Abtal », un siège de la dixième sûreté urbaine à la cité de 1.000 logements dans la ville de Mascara et un siège de sûreté extérieure urbaine dans la commune de Mamounia, selon les explications fournies au DGSN.

R.R

AÏD EL ADHA À EL TARF

Un abattage rituel en règle pour prévenir la contamination au Covid19

Prévue dans deux semaines, la fête du sacrifice du mouton de l'Aïd-El-Adha qui intervient cette année dans une conjoncture sanitaire exceptionnelle, impose « un abattage rituel en règle » pour éviter tout risque de contamination au coronavirus (Covid-19) a recommandé à El Tarf le vétérinaire Farouk Kherfane.



Pratiqué selon des méthodes traditionnelles privilégiées par la plupart des sacrificateurs, qui ne respectent pas généralement les principes d'hygiène sanitaire, l'abattage des moutons suscite, cette fois, une grande inquiétude, principalement chez les professionnels au regard des conditions sanitaires favorisant la transmission des virus.

Selon le vétérinaire Kherfane, le coronavirus se transmet dès lors que les conditions favorables à son développement sont réunies, à savoir, postillons, toux, sang, humidité, manque d'hygiène.

Pour rappel, la commission de la Fatwa du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a appelé les citoyens, dans un communiqué rendu public avant-hier, au strict respect des consignes de prévention et des règles d'hygiène à l'occasion de la fête de l'Aïd el-Adha, afin d'éviter la propagation de la Covid-19.

Le vétérinaire Kherfane affirme que l'abattage des moutons sans respect de mesures préalables « risque d'être responsable d'une nouvelle vague de contaminations », relevant que sa crainte a été corroborée par un suivi de la situation sanitaire mondiale liée à la covid-19. Il a été constaté la réapparition et la propagation, depuis un abattoir, du virus au niveau d'une ville allemande, a-t-il dit.

« L'abattoir s'est avéré un excellent vecteur de transmission de cette pandémie », relève le vétérinaire, recommandant d'observer scrupuleusement certaines consignes qui garantiraient au citoyen de passer une fête agréable et, surtout, « sans aucun risque de contagion ».

A cet égard, le praticien a mis en avant l'importance de l'hygiène, à travers le lavage des outils (couteaux, hache, crochets, planche, bâton) utilisés pour égorger et dépecer le mouton, avec de l'eau javellisée à laquelle il recommande d'additionner une quantité suffisante de sel.

Il a également souligné la nécessité de nettoyer et de chauler, aussitôt le sacrifice terminé, le lieu de l'abattage afin de supprimer toute source susceptible de propager le virus, et de saler abondamment la peau du mouton et l'exposer au soleil pendant plusieurs heures.

« Respecter les conditions d'hygiène durant cette journée de fête assurera aux familles un Aïd sans suspicions ni inquiétudes », a-t-il préconisé, lançant un appel pour « un suivi sans faille » de ces consignes de santé.

Sensibiliser pour éviter le spectre du virus

Pour ce vétérinaire, la sensibilisation des acheteurs affluant vers les marchés à bestiaux et autres différents points de vente de moutons ouverts dans le cadre de cette fête religieuse, constitue la meilleure démarche, voire « la consigne impérative » pour amener les sacrificateurs au suivi à la lettre des règles de prévention.

Aller à la rencontre des acheteurs pour leur expliquer de vives voix les risques de contamination en cas de non-respect du dispositif de lutte contre le coronavirus le jour de l'aïd, demeure, pour ce praticien, « l'ultime solution pour échapper à une recrudescence dangereuse du Covid-19 ».

Des citoyens ont proposé à l'inspection vétérinaire et aux services d'hygiène des assemblées communales de sillonner les cités et quartiers populeux et populaires pour vulgariser les consignes préventives, à même de contribuer à la réussite de l'action.

Pour sa part, l'inspecteur vétérinaire de la wilaya d'El Tarf, Nacereddine Chibani, a estimé que l'effort de sensibilisation devra aller « crescendo » à mesure que le jour de la fête approche.

Des émissions radiophoniques seront éventuellement programmées sur les ondes de la radio locale afin de toucher le maximum de familles.

Des spots publicitaires et autres actions de sensibilisation par le biais d'affiches sont prévues au niveau des points de vente et de rassemblement de maquillons et acheteurs à la recherche du bélier qui fera le bonheur de leurs enfants, au risque d'oublier les gestes barrières indispensables pour préserver sa vie et celle des autres.

A noter, dans la wilaya d'El Tarf, deux marchés à bestiaux, celui de Bouhadjar et Ain El Assel, ont été fermés au courant de cette semaine par arrêté de wilaya, dans le cadre du dispositif de prévention et de lutte contre le coronavirus alors que celui de Dréan accueille, pour l'instant, des acheteurs venant de plusieurs wilayas limitrophes.

R.R

ORAN

Une femme écrouée pour agression sur des personnels médicaux

LE JUGE près le tribunal d'Oran a placé, mardi soir, une femme en détention provisoire dans une affaire d'agression et d'insulte aux personnels médicaux du CHU « Dr Benzerdjeb », a indiqué hier un communiqué de presse du procureur de la République du tribunal.

Le procureur de la République, Hadj Kaddour Boucif, a souligné dans ce communiqué que « sur la base d'une plainte du directeur du CHU d'Oran contre la mise en cause, nommée K.S pour avoir pris des images et des diffamations au sein du service des urgences et de les avoir publier sur les réseaux sociaux, une enquête préliminaire a été ouverte par les services de la sûreté de wilaya ».

Il a ajouté « qu'il a été révélé au cours de l'enquête sur ces faits, que la prévenue a répété des expressions honteuses au personnels médicaux et aux services administratifs de l'hôpital. » souligne également qu'elle a mentionné « des expressions portant atteintes aux symboles de la guerre de libération nationale, liés notamment aux crânes des révolutionnaires récemment récupérés ».

« La mise en cause a été présentée devant le parquet de la République et a fait l'objet d'une comparution immédiate pour insulte à un fonctionnaire durant l'exercice de ses fonctions, insulte à un corps constitué, diffamation et prise d'images et leur publication sans autorisation de la personne concernée et atteinte aux symboles de la guerre de la libération nationale, conformément à l'article 151 du Code pénal et aux articles de loi 99/07 sur le moudjahid et au martyr », a-t-il souligné.

Il est prévu que le tribunal d'Oran rendra son verdict dans cette affaire lors d'une audience programmée aujourd'hui, a ajouté le communiqué.

Des images publiées récemment sur Facebook par l'accusée, connue dans le milieu artistique local sous le surnom de « Djaponia », les montrant dans une situation hystérique en sillonnant les couloirs des urgences médico-chirurgicales du CHU, donnant ainsi l'impression de pourchasser les staffs médicaux, et les accusant de négligence en utilisant des propos jugés « inappropriés ».

R.R

PORTRAIT D'ARTISTES À ALGER

L'hommage à Mohamed El Badji

Auteur, compositeur et interprète dans le genre chaâbi, le regretté Mohamed El Badji sera honoré, dans le contexte de la célébration du 58e anniversaire de l'indépendance et de la jeunesse, son portrait étant réalisé sur un support en céramique à son effigie sur la façade du Centre de la culture et des arts du Palais des Rais-Bastion 23, à Alger.

Connu sous le surnom de Khouya El Baz, le guitariste, auteur, compositeur et interprète de la chanson chaâbie est l'un des artistes des plus populaires sur la scène nationale. Son portrait est maintenant visible sur une surface en céramique de style mauresque comme le rapporte l'agence presse service d'Algérie. Il est peint au dessus d'une inscription convoquant la mémoire. Durant la grève des huit jours ((28 janvier-04 février), en 1957, en pleine guerre de libération nationale, Mohamed El Badji est arrêté par la police française. Il subira l'interrogatoire sous la torture, puis jugé et condamné à mort, son exécution ne sera pas effectuée. Dans sa cellule de la prison Barberousse (aujourd'hui Serkadji) à Bab Jdid-Alger, il se dotera d'une guitare de fortune. Ce combattant à la voix rocailleuse n'a pas cessé de composer et de chanter. Son célèbre texte El meknine ezzine (le beau chardonneret) deviendra une des chansons les plus populaires en Algérie. Après sa libération en mars 1962 et le recouvrement de l'indépendance nationale, il poursuivra son parcours de musicien, étant membre titulaire de l'ensemble musical de la Radio et télévision algérienne (RTA), dirigé par les chefs d'orchestres Abdelwahab Salim et Boudjemia Merzak. Perçu comme un bluesman du chaâbi en raison de son style de jeu de guitare et de sa manière d'être, ce digne poète offrira nombre d'œuvres (paroles et musique) comme Bahr ettofane (La mer de l'errance, n.d.l.r), autre chanson des plus belles, reprise au jour d'aujourd'hui par plusieurs interprètes et ancrée dans la mémoire collective. Il écrira également des œuvres faisant partie aujourd'hui du patrimoine musical algérien, notamment Hadi mouda oua enta ghrib (Cela fait longtemps que tu es étranger), Alik el hana oua edhamane (Pour toi la paix), El oueldine (Les parents), Ya kebdi ouldi âlach (mon bienaimé fils pourquoi). Les classiques du chaâbi, signés El Badji, font partie d'un répertoire et d'un registre unique, ils seront repris par de célèbres interprètes comme Boudjemâa El-Ankis, Hassen Saïd, Amar Ezzahi, Aziouez Raïs, Abdelkader Chaou, Kamel Messaoudi, Reda Doumaz et Nadia Benyoucef. Il a également composé pour Saloua, Rabah Driassa, Khelifi Ahmed et Faïza El Djazaïria, entres autres. Tout au long de sa vie à Alger, Mohamed El Badji (1933-2003) s'affirmera par un chant de complainte qui fera sa force et sa propre identité. Le visiteur du Palais de Raïs-Bastion 23 appréciera l'œuvre, installée à sa mémoire et comportant une strophe de six vers, soit un extrait de poème (qcid) légué par ce combattant.



M. Rediane

L'ÉNIGME DE LA MOMIE RASCAR CAPAC

Querelle ou imaginaire de Tintin

LE MUSÉE Art et Histoire de Bruxelles dit avoir reçu « régulièrement » la visite du créateur belge de Tintin, Hergé, de son vrai nom Georges Remi. Il expose plusieurs objets reproduits dans ses albums.

La semaine dernière, le parc zoologique Pairi Daiza, en Wallonie (Sud de la Belgique) a bousculé la réputation du musée en répétant qu'il a abrité dans ses murs l'« authentique momie surnommée Rascar Capac », rapporte l'Agence France presse. Le musée pense avoir mis tout le monde d'accord, il y a dix ans, sur l'importance de « sa » momie péruvienne au squelette recroquevillé. Puis, la direction des musées royaux a accusé à demi-mot le zoo de publicité mensongère sur le dos d'une momie qui est un des trésors de ses collections. Le zoo a regretté « la polémique initiée par les musées royaux » puis a voulu calmer les esprits. « Nul ne sait avec certitude quelle momie a inspiré Hergé pour créer Rascar Capac », a-t-il admis dans un communiqué. Seul point de consensus: la momie vieille de 2.000 ans avec cheveux et ornements acquise par Pairi Daiza sera montrée en 1979 à Bruxelles, dans l'exposition Le musée imaginaire de Tintin. L'événement, conçu pour le 50e anniversaire du premier album (Tintin au pays des Soviets, 1929), autour d'objets réels ayant inspiré l'œuvre de Hergé, a reçu la visite de l'auteur en personne. « Dans l'esprit de Pairi Daiza, cette visite est une sorte de validation par la créateur que sa momie est bien celle l'ayant inspiré. Or, ce n'est pas le cas », souligne Serge Lemaître, conservateur des collections Amériques du musée. Ce dernier a expliqué que la momie du zoo sera achetée par un collectionneur belge dans les années 1960, soit bien après la parution des 7 boules de cristal en 1948, « et dans ses premières planches publiées en 1941 dans Le Soir, Rascar Capac apparaît sans cheveux, avec les genoux très repliés, comme notre momie ». Hergé (1907-1983) a habité près du musée, il y est venu régulièrement au point de se lier avec le conservateur de l'époque Jean Capart. Ce dernier s'est retrouvé caricaturé en Professeur Bergamotte dans Les 7 boules. Ultime rebondissement digne des aventures du reporter à houpette, Philippe Goddin, expert reconnu de l'œuvre de Hergé, renvoie dos à dos le zoo wallon et le célèbre musée bruxellois. Il a affirmé : « Il faut cesser de se disputer. Hergé a regardé beaucoup de momies incas mais ses premières représentations de Rascar Capac sont basées essentiellement sur le (dictionnaire) Larousse de l'époque. Et ce modèle de squelette, ramené du Pérou dans les collections de l'explorateur français Charles Wiener (1851-1913), se trouve aujourd'hui au musée du quai Branly à Paris ».



R. C

SORTIR

ARTS Exposition collective d'arts plastiques
Rétrospective. Visible jusqu'à fin juillet. Galerie Mohamed-Racim, Alger-centre. Une quinzaine d'artistes présente une cinquantaine d'œuvres. Des exposants comme Kaci Moussa, Ahmed Stambouli, Hadjres Hadia, Madjid Guemroud, Smara, Nadjem Nouicer, Amor Idriss Lamine Dokman et Noureddine Chegrane nous convient aussi bien à apprécier des tableaux sur le patrimoine que sur la spiritualité et les paysages, le mouvement entre l'Algérie et la Méditerranée, l'attachement de l'Algérie à l'Afrique.

DOCUMENTAIRE Diffusion en ligne du film documentaire Souvenir dans un exil, produit et réalisé par Mokhtar Kerboua (2018).
Après l'invasion de la France par les forces nazies, en 1941, le gouvernement de Vichy a arrêté des rebelles antinazis et les a conduits vers un camp de détention au sud de l'Algérie, à Djelfa. Voir dans page Facebook de l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel.

THEATRE Nouvelle production pour enfants du Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran : Qitar eddounia (Le train de la vie). Pièce écrite par Mansouri Bachir, mise en scène de Houari Abdelkhalek, scénographie de Mouffok Djillali. Un spectacle qui sera présenté après la levée du confinement sanitaire.

SINGLE Nouveau titre Aâyit (Je suis fatigué, 03: 55 minutes, plateforme distrokid.com / videos) du groupe pop Index Dz d'Alger. Et reprise du cover Sept heures moins quart, titre adapté à l'urgence sanitaire de l'heure pour prévenir contre la propagation du coronavirus.

CLIP Nouvelle chanson Qololi (Dites-moi) du collectif Bandya Social Club. Les artistes Hamidou, Baâziz, Abderahmane Djalti, Kamel Bouakaz, Fouad Chemlal, Mohamed Lamine, Fathi Tabouche, Hakim Salhi, Mohamed KG2, Noureddine Allane, Mohamed Reda Djender, Mennacer Mustapha et Reda Sika appellent au partage avec humour.

HOMMAGE Manu Dibango le saxophoniste. Soul Makossa sur youtube.com/watch?v=ny78BCBir2Q
12 décembre 1933 : Naissance à Douala au Cameroun.
1972 : Premier album O Boso.
1972 : Soul Makossa dans les classements américains.
1989 : première autobiographie Trois kilos de café.
2014 : Dernier album Balade en saxo.
2019 : Tournée des soixante ans de carrière.
24 mars 2020 : Mort à Paris des suites du coronavirus.

FESTIVAL 18e édition des Rencontres Cinématographiques de Béjaïa. Avec l'association Project'heurts du samedi 19 au jeudi 24 septembre (date à confirmer). Films : courts et longs métrages, documentaires et films d'animation datant de 2019 ou 2020.
Lieux : Salle de la Cinémathèque, cafétéria du Théâtre régional Abdelmalek-Bouguermouh de Béjaïa.

OSCARS L'Académie des arts et sciences du cinéma – Académie des Oscars – à Los Angeles a invité les cinéastes algériens Malek Bensmail et Salem Brahimi à rejoindre cette année la liste de ses 819 nouveaux membres. La prochaine édition des Oscars – la 93e du genre –est prévue pour le dimanche 25 avril 2021.



Une illusion d'optique bien connue enfin expliquée par des chercheurs

Pourquoi en regardant deux points de la même couleur placés sur des arrière-plans différents avons-nous l'impression que ces points sont de différentes couleurs? D'après un groupe de chercheurs ayant finalement expliqué la nature de ce piège cérébral, sa réception est innée chez l'homme dès la naissance.

Des scientifiques de l'Institut technologique du Massachusetts (MIT) ont expliqué la nature des illusions d'optique qui dépendent de la perception de l'arrière-plan. Les résultats de l'étude ont été publiés dans la revue scientifique Vision Research.

Les spécialistes se sont donné pour objectif d'expliquer comment un homme perçoit deux points absolument identiques placés sur deux arrière-plans colorés de manière différente.

Study sheds lig

Study sheds light on a classic visual illusion @MIT https://t.co/5fz6SXHilh

Selon les chercheurs, les artistes chinois utilisaient déjà ces méthodes il y a 800 ans. La luminosité d'un arrière-plan joue ainsi un rôle important.

À l'issue de plusieurs tests, les scientifiques ont établi qu'une personne évalue le niveau de la luminosité avant même que le cerveau analyse ce qu'il verra. D'après le neurobiologiste Pawan Sinha et ses collègues, cette réception est innée:

«Notre système visuel y est sensible dès notre naissance», explique-t-il.

Mécanisme «simple»

Afin de confirmer cette hypothèse, les chercheurs ont montré l'illusion en question à neuf enfants âgés de 8 à 17 ans, qui sont nés aveugles, mais dont la vision s'est restaurée après des opérations.

Comme le professeur Sinha l'avait prévu, tous les participants à l'expérience ont été piégés par l'illusion d'optique. Les enfants estimaient par erreur que les deux points identiques situés sur les deux arrière-plans étaient différents.

«Plusieurs phénomènes que nous attribuons si rapidement aux processus inférentiels de haut niveau peuvent en fait être programmés dans certains mécanismes très simples du cerveau qui existent de manière innée», a conclu le professeur.

LE SAVIEZ VOUS !

75 ans après sa création, Lucky Luke s'attaque pour la première fois à la ségrégation raciale



Le 23 octobre 2020 sortira le nouvel album de la série Lucky Luke, intitulé Un cow-boy dans le coton. Comme les deux précédents, il a été scénarisé par l'auteur Jul et dessiné par Achdé.

Pour la première fois, il traitera de la ségrégation raciale dans le sud des États-Unis. Un thème qui tombe à pic, mais qui a été décidé longtemps avant la mort de George Floyd, comme l'a précisé Jul.

Un personnage noir pour la première fois de la série

Lucky Luke, c'est près de 80 albums qui se déroulent tous autour de la guerre de Sécession qui déchira l'Amérique à la fin du XIXe siècle autour de l'abolition de l'esclavage. Pourtant, jamais un personnage noir n'était apparu dans la série. Quelques ouvriers ou majordomes noirs ont été aperçus, mais souvent sans parole. Le prochain album des aventures du cow-boy solitaire marque donc une étape importante.

Néanmoins, cela ne représente pas une rupture avec le reste de la série. Achdé est un habitué de l'univers et se passionnait déjà pour Lucky Luke quand il prenait encore des cours de dessin. Les fans ne seront donc pas dépaysés et apprécieront de découvrir leur cow-boy préféré dans une aventure originale.

Les idées originales du scénariste et dessinateur Jul

Le célèbre dessinateur et scénariste Jul a écrit les trois dernières aventures de Lucky Luke.

Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il ne manque pas d'idées originales pour moderniser le cow-boy et proposer des aventures inédites. Après un voyage à Paris et un numéro où Lucky Luke venait en aide aux Juifs d'Amérique, ce nouvel album promet d'être au moins aussi original.

L'aventure prend place en Louisiane où Lucky Luke a hérité d'une plantation de cotons. Il va se retrouver obligé de lutter contre les puissants de la région et la ségrégation raciale. Les Dalton lui viendront même en aide dans son combat contre le Ku Klux Klan.

Une figure oubliée de l'histoire américaine

Cet album est également l'occasion pour Lucky Luke de rencontrer Bass Reeves, une figure historique méconnue du grand public. Cet Afro-Américain fut le premier shérif noir des États-Unis et avait la réputation d'être le plus fin tireur de sa région.

À sa mort, il comptait plus de 3 000 arrestations de criminels à son actif.

Si Jul et Achdé n'ont pas voulu faire de cet album une publication politique, il n'en reste pas moins que les deux passionnés poussent le cow-boy solitaire au-delà de ses frontières habituelles pour offrir une vision du monde et des États-Unis plus complète, réaliste et historique.

Un «champignon nucléaire» apparaît dans le ciel ukrainien, en voici la raison – photo



Un mystérieux nuage en forme de champignon a inquiété les habitants de Kiev, lesquels ont partagé des photos du phénomène sur les réseaux sociaux. Les autorités ont immédiatement rassuré la population et expliqué l'origine du phénomène.

Les habitants de Kiev se sont fait une belle frayeur vendredi 19 juin lorsqu'ils ont remarqué un immense nuage dans le ciel, faisant immédiatement penser à un «champignon nucléaire». De nombreuses photos du phénomène sont apparues sur les réseaux sociaux et ont été relayées dans les médias ukrainiens. «En 2020, plus rien ne me surprend», a écrit avec ironie une internaute à propos d'une possible explosion nucléaire. «Drôle de nuage, vous ne trouvez pas?», était-il notamment écrit sur le canal d'informations locales sur Telegram «Kiev Operativny». Le service d'État ukrainien pour les situations d'urgence s'est alors empressé de rassurer les habitants, les invitant à ne pas paniquer, rapporte la chaîne Zvezda. Il a publié un communiqué se basant sur les explications de spécialistes météorologiques.

Un phénomène naturel

Il s'agit d'un nuage «enclume» qui est «rarement rencontré et formé sur la crête des vagues venteuses, qui ne produisent lorsque le vent franchit des obstacles», indique le message publié sur Facebook. Dans ce cas, le nuage ne se déplace pas, mais se transforme en masses d'air ordinaires. Un tel nuage se forme en général lors des périodes les plus chaudes de l'année.

Ce phénomène étonnant a également été observé à proximité des villes de Ternopil, dans l'ouest du pays, et de Vinnytsia, située un peu plus à l'est.

Déjà millionnaire au loto, il décroche un nouveau gain de plus de 9 millions d'euros



Ayant déjà remporté 2.500.000 dollars canadiens en 2010, un Québécois a eu la surprise de gagner de nouveau le 16 juin dernier à la même loterie. Cette fois, son billet lui a rapporté 15.000.000 dollars canadiens (plus de 9.800.000 euros).

Un résident de la Mauricie au Québec a remporté deux gros lots en 10 ans au même endroit. Cette fois-ci, il a mis la main sur 15.000.000 dollars canadiens (plus de 9.800.000 euros) au tirage du Lotto Max du 16 juin, indique la Société des loteries du Québec. Le chanceux a découvert son gain au lendemain du tirage du Lotto Max du 16 juin. Surpris, il a d'abord vérifié son billet à maintes reprises, avec sa conjointe, avant de constater qu'il avait en effet la combinaison gagnante.

Comment Facebook utilise son datacenter pour chauffer la ville danoise d'Odense

Technologie : Au Danemark, Facebook utilise son datacenter pour chauffer la ville d'Odense. Une initiative louable qui ne pourra toutefois pas régler tous les dégâts environnementaux causés par le numérique.



Dans la ville danoise d'Odense, au plus fort de l'hiver, les températures moyennes frôlent les -1C . Pourtant, un certain nombre de citoyens de cette localité réchauffent depuis quelques mois leur foyer en cliquant sur le bouton "J'aime" de Facebook, ou en partageant un message sur Instagram.

Facebook gère en effet un centre de données de 50 000 mètres carrés dans deux bâtiments situés à Odense. Le géant américain a profité de cette situation pour s'associer à la société locale de chauffage urbain Fjernvarme Fyn afin de redistribuer la chaleur générée par les serveurs de l'installation directement aux radiateurs de la communauté voisine. Dans la plupart des centres de données, des climatiseurs refroidissent les serveurs pour les maintenir à une température optimale d'environ 28°C, et pompent l'air chaud dans l'atmosphère.

A contrario, l'installation de Facebook à Odense recycle de son côté la chaleur pour la transmettre aux ménages. La chaleur est transférée par des serpentins en cuivre remplis d'eau, qui relient l'une des pompes à chaleur de Fjernvarme Fyn aux 176 unités de refroidissement du centre de données. L'air chaud des serveurs chauffe l'eau qui circule dans les serpentins, qui retourne ensuite à l'installation de la pompe à chaleur.

Les pompes à chaleur de Fjernvarme Fyn utilisent ensuite l'eau chaude pour augmenter la température de la boucle d'eau qui fournit l'eau chaude aux radiateurs des foyers d'Odense.

Lauren Edelman, responsable du programme énergétique sur Facebook, a expliqué que le système fonctionne déjà à Odense, et qu'il est actuellement utilisé pour chauffer un hôpital local et plusieurs autres bâtiments de la communauté environnante.

Un projet d'ampleur inédite

« Nous produisons de la chaleur pour la communauté locale depuis quelques mois », a déclaré cette dernière. « Il ne fonctionne que partiellement car c'est l'été et la demande est plus faible, mais nous sommes heureux d'augmenter la production tout au long de cette année », fait-elle savoir. Lorsque le système fonctionnera à plein régime, Facebook s'attend à ce que le centre de données récupère 100 000 MWh d'énergie par an, ce qui est suffisant pour chauffer 6 900 foyers.

Le recyclage de la chaleur perdue par les centres de données n'est pas une nouveauté en soi. Dès 2008, la ville suisse d'Uitikon, juste à l'extérieur de Zurich, a commencé à canaliser la chaleur produite par un centre de données IBM voisin pour chauffer une piscine locale. Depuis trois ans, le siège social d'Amazon à Seattle est pour sa part maintenu au chaud grâce à la chaleur résiduelle d'un centre de données de 34 étages situé dans un quartier voisin, qui abrite plus de 250 entreprises de télécommunications et d'internet.

Reste que l'ampleur du projet monté par Facebook à Odense est sans commune mesure avec toutes ces autres initiatives. Pour Facebook, l'ampleur du projet à Odense n'a en effet pas encore été égalée, avec jusqu'à 25 MW par heure de chaleur utilisable produite, pour chauffer des milliers de bâtiments au lieu de quelques-uns seulement. Le géant américain souligne en outre que le système de distribution de chaleur développé à Odense utilise exclusivement des énergies renouvelables. Le centre de données est entièrement alimenté par l'énergie éolienne, et l'installation de Fjernvarme Fyn n'utilise que des pompes et des serpentins pour transférer la chaleur. En conséquence, le projet devrait permettre de réduire la demande de charbon d'Odense jusqu'à 25 %.

Facebook songe à exporter cette technologie

Bien que Facebook souhaite utiliser le système de récupération de chaleur dans d'autres endroits, la société n'a pas encore révélé son intention d'exporter cette technologie. « Notre capacité à récupérer la chaleur dépend d'un certain nombre de facteurs, nous les évaluerons donc en premier lieu », a déclaré Lauren Edelman. Par exemple, la proximité du centre de données par rapport à la communauté à laquelle il peut fournir de la chaleur sera un critère clé à prendre en compte.

L'amélioration de l'aspect écologique des centres de données est une priorité pour les entreprises technologiques depuis quelque temps. Google a récemment présenté un nouvel outil qui peut faire correspondre le calendrier de certaines tâches de calcul dans les centres de données à la disponibilité d'une énergie à faible teneur en carbone.

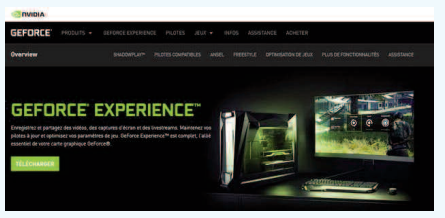
La plateforme peut déplacer les charges de travail non urgentes vers des moments de la journée où les sources d'énergie éolienne ou solaire sont plus abondantes. Le géant de la recherche vise une « énergie sans carbone 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 » dans tous ses centres de données, ce qui signifie qu'il faut constamment faire correspondre les installations avec des sources d'énergie sans carbone.

Le numérique lorgne sur les énergies renouvelables

Facebook a annoncé des objectifs similaires dans son premier rapport consacré au développement durable, que l'entreprise a publié en même temps que la nouvelle de son système de récupération de chaleur dans son centre de données à Odense. Le nouveau rapport montre que le géant technologique a réduit ses émissions de gaz à effet de serre de 59 % par rapport aux niveaux de 2017, et qu'il a atteint 86 % d'énergies renouvelables pour toutes ses activités. En 2018, Facebook s'est engagé à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 75 % et à alimenter les opérations mondiales avec une énergie 100 % renouvelable d'ici la fin de 2020. Edward Palmery, directeur du développement durable de Facebook, a déclaré : « ous allons continuer à travailler sur notre empreinte carbone pour la réduire encore plus. En 2019, nous avons fait des progrès significatifs, et nous sommes tout à fait alignés avec notre objectif pour 2020 ».

Le géant américain souhaite mettre l'énergie propre au cœur de sa stratégie énergétique. Facebook s'engage à accélérer la transition vers les énergies renouvelables dans les communautés où elle opère, c'est pourquoi tous les projets d'énergies renouvelables de l'entreprise sont sur les mêmes réseaux électriques que les centres de données qu'ils soutiennent. Une partie de l'électricité produite par les projets d'énergies renouvelables de Facebook pourrait donc alimenter les centres de données des géants de la technologie. Cela ne veut pas dire pour autant que l'entreprise peut faire fonctionner ses centres de données entièrement à partir d'énergies renouvelables. En fait, Facebook avait déjà admis qu'étant donné l'ampleur des centres de données, le fait de soutenir les installations avec une énergie 100 % renouvelable « rend les solutions sur site presque impossibles ». L'engagement de l'entreprise en faveur des énergies renouvelables comprend donc également des tarifs verts et des achats de projets d'énergies renouvelables par les entreprises.

Nvidia corrige une vulnérabilité du logiciel GeForce Experience



Technologie : Nvidia a déployé une nouvelle version de son logiciel pour corriger la faille de sécurité. D'autres correctifs ont également été publiés pour le SDK JetPack. Nvidia a publié une mise à jour de sécurité qui corrige une vulnérabilité dans GeForce Experience qui pourrait être exploitée pour mener des attaques d'exécution de code.

Une vulnérabilité qui peut être exploitée

Nvidia a déclaré cette semaine que la faille de sécurité CVE-2020-5964 se trouve dans le composant hôte du service GeForce Experience, « dans lequel le contrôle d'intégrité des ressources de l'application peut manquer ». Cette incapacité à vérifier correctement les ressources de l'application peut être utilisée pour compromettre le logiciel, entraînant l'exécution du code, un déni de service et des fuites d'informations.

Une nouvelle version est disponible, avec des correctifs

Avec un score de gravité de 6,5, la vulnérabilité affecte toutes les versions du logiciel antérieures à la version 3.20.4 sur les appareils Windows. Le logiciel de Nvidia GeForce Experience fonctionne en tandem avec les cartes graphiques GeForce. Il permet de gérer les pilotes, optimiser des paramètres de jeu et peut être utile pour le live streaming.

Pour rester protégé, le géant de la technologie recommande aux utilisateurs de configurer les mises à jour automatiques, ou bien d'installer manuellement la dernière version du logiciel en la téléchargeant sur son site.

D'autres failles de sécurité ont été corrigées

En plus de renforcer la sécurité du logiciel GeForce Experience, la société a également publié un bulletin de sécurité concernant Jetson AGX Xavier, TX1, TX2 et Nano dans SDK Nvidia JetPack.

Avec un score de gravité de 8,8, la vulnérabilité CVE-2020-5974 a été révélée par le programmeur Michael de Gans et affecte les versions 4.2 et 4.3 du SDK JetPack sur Linux. La faille de sécurité découle d'erreurs dans les scripts d'installation qui ont entraîné la définition de permissions incorrectes sur certains répertoires. Si la faille est exploitée, ces permission incorrectes pourraient être utilisées pour déclencher des attaques d'escalade de privilèges. Dans la mise à jour de sécurité de juin, Nvidia corrigeait six vulnérabilités dans le pilote d'affichage du GPU Nvidia, affectant les systèmes Windows et Linux. Les failles de sécurité les plus graves peuvent être exploitées pour exécuter du code, corrompre des fichiers et mener des attaques par déni de service.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36
• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax :
(026) 22.95.62
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
• Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

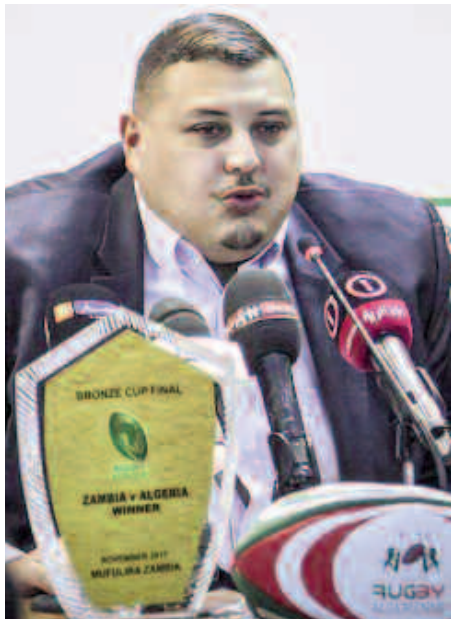
© 1990-2020
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

SOFIANE BENHASSEN (PRÉSIDENT DE LA DE LA FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE RUGBY) :

«On espère reprendre la compétition en septembre, avec l'accord du MJS»

Le président de la Fédération algérienne de rugby (FAR), Sofiane Ben Hassen, a annoncé samedi que son instance «espère reprendre ses activités sportives» dès le mois de septembre prochain et avec l'accord du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS)», pour commencer à préparer la nouvelle saison (2020-2021).

Dans cette perspective, la fédération a déjà préparé un plan de reprise détaillé, qu'elle a remis au MJS, en vue d'être étudié, pour recevoir le feu vert nécessaire à la reprise des activités. «Le MJS avait exigé une fiche technique détaillée, pour étudier la possibilité de notre retour à l'activité. Une procédure comportant six étapes, avec la prise en compte de toutes les mesures sanitaires et de prévention nécessaires. Ce qui a été déjà fait, et nous attendons actuellement de recevoir un avis favorable de la tutelle pour reprendre nos activités dès le mois de septembre prochain.», a indiqué le premier responsable de la FAR. Malgré une hausse considérable au cours des derniers jours dans le nombre de contamination au COVID-19, Ben Hassen a considéré qu'il n'y a «pas d'autres choix que de s'adapter et de faire avec cette pandémie, comme cela se fait partout» à travers le monde. «Certes, le virus est toujours là, et les scientifiques tardent à trouver un vaccin suffisamment efficace pour l'éradiquer, mais ce n'est pas pour autant qu'on doit exclure le sport de manière définitive de nos vies. J'espère donc que les activités sportives pourront reprendre dès le mois de septembre prochain, avec l'aval du MJS et des autorités sanitaires», a insisté Ben Hassen. Voulant apporter sa propre pierre à



l'édifice dans cette perspective de reprise des activités, le premier responsable de la FAR a annoncé que son instance prévoit de «doter les clubs de bavettes, de gel désinfectant pour les mains et de thermomètres frontaux infrarouges» pour les aider à lutter efficacement contre la pandémie. Devant la croissante propagation du nouveau coronavirus (COVID-19), le MJS avait décrété une suspension complète de toutes les activités sportives, et ce, depuis le 16 mars dernier. Un arrêt complet toujours en vigueur, puisque pas plus tard que jeudi dernier, la tutelle a annoncé qu'il «n'est pas encore possible de reprendre». De son côté, le comité exécutif de Rugby Afrique a réussi à réunir une somme de 170.000 euros, grâce au fonds de soutien qu'il avait créé au mois de juin dernier, et qui a été réparti sur les différentes fédérations du continent, pour les aider à surmonter la crise générée par la pandémie du nouveau coronavirus. «Bien qu'elle ne soit encore un membre permanent au sein de la World Rugby, la FAR a eu droit à sa part d'aide et à ce propos, je tiens à remercier le président de Rugby Afrique, le Tunisien Khaled Babbou, qui avait bien défendu notre cause.», a insisté Ben Hassen. Une somme d'argent ayant servi a couvrir une partie des frais relatifs à l'achat de matériel sanitaires, destinés aux clubs, pour lutter contre la pandémie et permettre le retour aux entraînements, pour commencer à préparer la nouvelle saison sportive. Pour ce qui est de la saison en cours (ndlr, 2019-2020), la Fédération algérienne de rugby avait décidé de la décréter comme une saison à blanc dès le mois de mai dernier. Un arrêt définitif ayant concerné l'ensemble des championnats nationaux, sans décerner de titre.

ABDENACER ALMAS PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA) DE LA SSPA/MC ALGER

«Offrir le titre à l'actuel leader serait une vraie injustice»

LE PRÉSIDENT du Conseil d'administration (CA) de la SSPA/MC Alger, Abdenacer Almas, a estimé mardi qu'une éventuelle décision d'offrir le titre à l'actuel leader de la Ligue 1 algérienne de football, le CR Belouizdad, serait une «vraie injustice», alors que le championnat est suspendu depuis le 16 mars en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19). Cette sortie intervient à la veille de la réunion du Bureau exécutif de la Fédération algérienne de football (FAF), mercredi (10h00), «pour prendre des décisions importantes quant à la reprise de l'activité footballistique». «Offrir le titre à l'actuel leader serait une vraie injustice. Nous allons défendre crânement nos droits. Nous vivons actuellement une situation difficile, la vie des gens est plus importante qu'une consécration», a affirmé le président du CA, dans un entretien accordé au site officiel du club algérois. Avant la suspension du championnat de Ligue 1, le CR Belouizdad occupait la tête du classement avec 40 points, devançant de trois longueurs ses deux poursuivants directs, l'ES Sétif et le MC Alger. Le Chabab et le «Doyen» comptent un match en moins. «Ce serait inconcevable d'offrir le titre à un club aux dépens d'un autre, alors qu'il reste huit journées à disputer, et le Mouloudia compte un match en moins», a-t-il ajouté. Le président de la FAF, Kheïreddine Zetchi, avait écarté, dans une déclaration accordée à la radio nationale le 23 juin dernier, l'idée de désigner un champion d'Algérie dans le cas où la compétition serait définitivement arrêtée à la 22e journée. «Dans le cas où l'option d'arrêter le championnat sera prise, je ne considère pas qu'on doit déclarer un champion, parce que le championnat ne s'est pas terminé. Un champion est celui qui va au terme de la compétition, c'est à dire jusqu'à la 30e journée. Par contre, on va devoir désigner des représentants pour les compétitions africaines, et c'est à ce moment-là qu'il faudra tenir compte du classement avant l'arrêt de la compétition», avait-il notamment déclaré. Le Bureau fédéral de la FAF a maintenu à deux reprises sa décision prise le 30 avril pour la poursuite de la saison 2019-2020, tout en précisant que seuls les pouvoirs publics sont habilités à décider d'un éventuel retour aux activités sportives et footballistiques. Mais jeudi dernier, le ministère de la Jeunesse et des Sports a annoncé ne pas autoriser «pour le moment» la reprise des compétitions.

L'assemblée générale extraordinaire du GSP reportée sine die

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE extraordinaire (AGEx) du Groupement sportif des Pétroliers (GSP) est reportée sine die en raison de la crise sanitaire liée à la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19), a appris l'APS mardi de la direction du club. «Cette assemblée générale extraordinaire a été reportée à deux reprises, faute d'accord des autorités en raison de la pandémie de Covid-19. Aucune date n'est avancée pour le moment», a indiqué le président du GSP, Djaffar Belhocine. L'AGEx a été convoquée pour l'approbation de la fusion entre le GSP et le Mouloudia Club d'Alger. «Nous ne pouvons pas organiser cette AGEx par visioconférence, du moment qu'il ne s'agit pas d'une réunion, mais d'un débat où chacun prendra la parole», a-t-il expliqué. Le GSP et le MCA ont entamé des discussions en vue de fusionner les deux clubs la saison prochaine, coïncidant avec le centenaire du «Doyen». Le club devrait évoluer à partir de 2020-2021 avec le nouveau sigle du MCA. En juin 2008, la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach s'était retirée du MCA en créant sa propre association sportive, le GSP, tout en restituant au ministère de la Jeunesse et des Sports le sigle du club. Rattaché au groupe Sonatrach, le GSP a gardé les 13 sections sportives, à l'exception du football qui a été restitué en 2001 à l'association «El-Mouloudia».

HANDBALL : «LA FAHB N'A PAS DEMANDÉ LE REPORT DE L'ASSEMBLÉE ÉLECTIVE»

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de handball (FAHB), Habib Labane, a indiqué mardi que son instance n'avait pas demandé le report de l'Assemblée générale élective (AGE), réagissant à la dernière correspondance de la Confédération africaine (CAHB) dans laquelle elle annonçait le report des AGE des fédérations dont les sélections sont qualifiées pour les Jeux olympiques ou vont disputer les tournois de qualification olympique (TQO).»L'instance africaine a accepté la demande de report formulée par quatre fédérations nationales, histoire de ne pas perturber la préparation de leurs sélections respectives en vue des prochaines échéances, notamment les JO-2020. Il s'agit de l'Egypte, de la Tunisie, de l'Angola et du Sénégal. Ces pays ont demandé le report de leur AGE, contrairement à l'Algérie», a déclaré à l'APS le président de la FAHB. Dans une correspondance adressée aux fédérations membres, la Confédération africaine a indiqué que «la Fédération internationale de handball (IHF) est favorable au souhait de la CAHB d'autoriser le report des assemblées générales électives, après la décision de faire décaler à 2021, les Jeux olympiques de Tokyo et les tournois de qualification olympique, ainsi qu'en raison de l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les fédérations». «Le mandat de l'actuel bureau dirigeant arrive à terme à la fin de mars 2021. Aucune idée de report n'est envisagée pour le moment. Notre priorité actuelle reste la préparation des différentes équipes nationales et surtout la reprise du championnat», a-t-il ajouté. Evoquant justement ce dernier point, Habib Labane a réitéré l'intention de son instance de relancer la compétition, suspendue depuis mars en raison de la pandémie de nouveau coronavirus (Covid-19).»Notre volonté de reprendre la compétition est toujours là. Une éventuelle reprise ne se fera pas avant septembre prochain. L'ossature de l'équipe nationale est composée essentiellement de joueurs locaux et deux échéances importantes attendent la sélection en 2021 : le Championnat du monde en Egypte (14-21 janvier) et le TQO 3 prévu en mars 2021 à Berlin», a-t-il conclu.

CYCLISME : LE TOUR D'ALGÉRIE 2020 ANNULÉ

L'ÉDITION 2020 du Tour d'Algérie cycliste (TAC), prévue entre Alger et Oran, a été finalement annulée en raison de la pandémie de nouveau coronavirus, a-t-on appris mardi de la Fédération algérienne de la discipline (FAC).La décision a été prise lors de la dernière réunion du bureau fédéral, tenue samedi en visioconférence. «Elle était difficile, mais nécessaire», selon la FAC qui, pendant longtemps, avait entretenu l'espoir d'une amélioration de la situation sanitaire à travers le monde pour pouvoir organiser cette compétition laquelle occupe une place privilégiée dans son calendrier. Sept étapes étaient inscrites au menu de ce TAC-2020, initialement prévu du 4 au 10 juillet entre Alger et Oran. La prochaine édition devrait avoir lieu en mars 2021, selon la FAC.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:36	12:36	16:26	19:52	21:28
CONSTANTINE	03:44	12:40	16:30	19:55	21:30
ALGER	03:56	12:54	16:45	20:10	21:46
OUARGLA	04:09	12:45	16:26	19:50	21:16
CHLEF	04:06	13:01	16:51	20:16	21:50
MOSTAGANEM	04:12	13:06	16:55	20:20	21:54
ORAN	04:16	13:09	16:58	20:22	21:56

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6740 – JEUDI 16 JUILLET 2020
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	28°	20°
Oran	29°	20°
Constantine	31°	17°
Ouargla	45°	30°

COVID-19 EN ALGÉRIE

554 nouveaux cas, 441 guérisons et 12 décès en 24 heures

L'Algérie a enregistré hier 554 nouvelles contaminations au nouveau coronavirus. Ce lourd bilan porte le total des cas confirmés à 20 770.



«L'Algérie a enregistré 554 nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 441 guérisons et 12 décès ont été enregistrés durant les 24 dernières heures, portant le total des cas de contamination à 20 770, des guérisons à 14 792 et celui des décès à 1040», a déclaré, hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Pr Djamel Fourar. Le Pr Fourar a précisé, lors du point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie, que le taux de contamination au Covid-19 s'élève à 47.20 cas pour 100.000 habitants. Il a aussi signalé que 73% des décès concernent des personnes âgées de plus de 60 ans et celles âgées entre 25 et 60 ans en représentent 25%.

Le responsable a fait savoir que les personnes âgées entre 25 et 60 ans représentent 57% des cas de contamination au nouveau coronavirus et celles âgées de plus de 60 ans représentent 30%.

Il a également indiqué que 31 wilayas ont enregistré un taux inférieur à la moyenne nationale, tandis que 11 wilayas n'ont recensé aucun nouveau cas positif au coronavirus durant les dernières 24 heures, alors que 14 autres ont enregistré entre 1 et 5 cas, et 23 wilayas ont recensés plus de 6 cas chacune. Les wilayas de Blida (2007 cas), Alger (1945 cas), Sétif (1855 cas), Oran (1364 cas) et Constantine (787 cas) représentent à elles seules 40% des cas de contamination et 38% des décès enregistrés sur le territoire national.

Concernant les personnes hospitalisées en réanimation, indicateur de la pression de l'épidémie sur le système hospitalier, Pr Fourrar a fait état d'une légère baisse, avec 56 patients admis dans les unités de soins intensifs à travers le pays (58 cas la veille).

Selon les chiffres officiels, la région Est a enregistré une hausse du nombre de nouveaux décès, durant la semaine du 28 juin au 04 juillet, 17 décès ont été notifiés versus 24 décès la dernière semaine, soit un accroissement de 41,2 %.

Au niveau de la région Centre, la hausse enregistrée était moins importante avec 19 décès pour la dernière semaine, soit une augmentation de 11,8 %. Les deux autres régions observent une baisse du nombre de décès et des taux d'accroissement. Au cours de la dernière semaine, l'Ouest a notifié 5 décès avec un accroissement de -37,5 %, et le Sud a rapporté 10 nouveaux décès et une diminution de 16,7%.

Enfin, le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port des masques. Il a aussi appelé à veiller à la santé des personnes âgées, notamment celles souffrant de maladies chroniques. A l'échelle mondiale, le bilan du coronavirus ne cesse de s'alourdir avec 13.583.086 de cas confirmés dont 7.911.124 sont considérés aujourd'hui comme guéris et plus de 583.293 décès.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations. Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.

Mohamed Mecelti

PLAN DE RELANCE SOCIO-ÉCONOMIQUE

Rencontre nationale les 16 et 17 août prochains

LE PLAN de relance socio-économique sera soumis à un large débat. Membres du gouvernement, opérateurs économiques, banques et institutions financières ainsi que les partenaires sociaux prendront part à une rencontre nationale prévue pour les 16 et 17 août.

Le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a instruit le Premier ministre, à l'effet de préparer une rencontre nationale de relance socio-économique.

Cette rencontre regroupera «les membres du Gouvernement chargés du développement et de la relance économique, les opérateurs économiques, les banques et institutions financières ainsi que les partenaires sociaux, à travers les organisations syndicales de travailleurs et patronales», selon les précisions du communiqué des services du premier ministre.

Cette rencontre a pour objectif «la consolidation du plan national de relance socio-économique, l'édification d'une nouvelle économie nationale sous-tendue par la diversification des sources de croissance, l'économie du savoir, la transition énergétique et la gestion rationnelle des richesses nationales», précise-t-on.

Le président de la République, faut-il le rappeler, avait tracé les grande lignes de ce plan de relance. Lors d'une réunion de travail, organisée la semaine passée, à laquelle ont pris part les membres du gouvernement concernés par ce plan de relance, Abdelmadjid Tebboune avait dévoilé sa feuille de route, ambitionnant de lancer un nouveau modèle économique. Ce plan vise l'édification d'une nouvelle économie nationale. L'exploitation «optimale» et «transparente» des richesses naturelles avait été ordonnée par le président de la République, qui a instruit les ministres, concernées par l'élaboration de cette nouvelle feuille de route, d'engager des réformes structurelles sans pour autant abandonner le caractère social de l'Etat. Des réformes à même d'assurer une exploitation optimale et transparente de toutes les potentialités et richesses naturelles nationales, à commencer par les mines dont regorge l'Algérie. Il a, à cet effet, ordonné l'entame de l'exploitation de la mine de fer de Ghar-Djebilet dans la wilaya de Tindouf et du gisement de zinc de Oued Amizour dans la wilaya de Béjaia. Le ministre de l'Industrie a été également instruit d'optimiser les dérivés du pétrole et du gaz en vue de revoir le Produit national à la hausse.

C'est une nouvelle économie que veut bâtir le président de la République qui estime que son édification passe par le changement des mentalités et la libération des initiatives de toute entrave bureaucratique, la révision des textes juridiques en vigueur, ou leur adaptation en fonction de la logique économique et non des pratiques conjoncturelles. Ce qui permettra de mieux exploiter le génie national et de générer les richesses et les emplois sans exclusion, ni exclusive. L'accent a été également mis sur l'impératif de générer de la valeur ajoutée dans chaque projet, appelant à explorer toutes les terres, y compris les terres rares, aux fins d'amortir le recul des recettes de l'Etat.

Ce plan se veut, selon les précisions du président, une feuille de route ayant des délais de mise en œuvre, pour faire l'objet d'évaluation à l'expiration de ces délais.

Lilia Ait Akli



TIZI-OUZOU

Dons du Croissant-Rouge au profit de quatre hôpitaux

LE CROISSANT Rouge Algérien a fait don, hier, d'un lot important de matériel médical au profit de quatre hôpitaux de la région. Il s'agit plus exactement des hôpitaux de Tigzirt, Azazga, Boghni et Draâ El Mizan. Ce lot, d'une valeur de 6 500 000 DA, est composé d'une unité ECG, trois unités de Monitoring, pousse seringue et d'un respirateur artificiel. Ce dernier article a été légué à l'hôpital Krim Belkacem de Draâ El Mizan. A noter aussi que l'action du CRA a porté également sur un don de 1 000 bavettes au profit de la population carcérale de Tizi-Ouzou. Cette cérémonie de remise s'est déroulée en présence du wali, des cadres du CRA, de nombreux fonctionnaires de la wilaya, des représentants de la société civile et bien sûr des représentants des agences locales du CRA. La présidente du Croissant-Rouge, toujours avec sa fougue légendaire, saisira cette opportunité pour extérioriser certaines de ses «contrariétés», lesquelles ont pour origine quelques incompréhensions dont est victime l'institution qu'elle préside. Sans aller à citer les noms de ses détracteurs, Mme Saïda Benhabylès tiendra cependant à souligner qu'en dépit de tout, le CRA continue à s'acquitter avec beaucoup d'honneur de ses missions. L'oratrice révélera que depuis «l'année 2014, nous n'avons reçu aucune subvention du Trésor public». «Il n'en demeure pas moins cependant, poursuit-elle, que cela ne nous a pas freiné dans notre mission de venir en aide à nos semblables, et ce grâce aux donateurs anonymes». Pour sa part, le wali a révélé à cette occasion que l'option du reconfinement n'est pas à écarter au niveau de la wilaya de Tizi-Ouzou vu le rebond de la Covid-19 que connait la wilaya. «Pour l'heure, je suis constamment en consultation avec nos différents partenaires, dont principalement la communauté médico-scientifique, concernant l'évolution de cette pandémie du coronavirus et les moyens appropriés à adopter pour freiner ses effets», a déclaré le wali avant de préciser que «dans le cadre de ces mesures de prévention contre la Covid-19, je suis tenu de veiller à leur stricte application».

De notre bureau,
Saïd Tissegouine